

## LES PROLOGUES DE HIÉROCLÈS

### Deux fleurs de rhétorique

### dans la Collection d'hippiatrie grecque \*

Par une de ces facéties dont est coutumier le temps qui passe, de patients philologues s'efforcent depuis plusieurs générations de reconstituer les traités d'hippiatrie grecque et de retracer les méandres d'une tradition singulièrement complexe<sup>1</sup> ; leur acharnement certes méritoire laisserait

---

\* Mademoiselle Anne McCabe a consacré un chapitre de sa thèse de maîtrise (*op. cit* [n. 1]) à Hiéroclès : elle y a étudié les prologues, et montré combien est forte dans ces textes l'empreinte de la Seconde Sophistique, combien peu créatif est leur auteur, qui se borne à réaménager en un élégant discours des matériaux antiques. Nous savons gré à Mademoiselle McCabe de nous avoir donné accès à son étude et de nous avoir communiqué ses remarques et suggestions sur les premières versions de cet article, qui présente la traduction des prologues de Hiéroclès, entreprise il y a une vingtaine d'années déjà dans le cadre de nos recherches sur la *Collection* d'hippiatrie grecque. Que les philologues chevronnés nous pardonnent si certaines considérations leur paraissent obvies : notre optique étant de rendre accessible à un large public cette curiosité littéraire insérée dans une collection technique, nous avons pris le parti d'expliquer systématiquement les singularités ou allusions aux réalités antiques et de vérifier toutes les informations zootechniques et biologiques susceptibles d'intéresser les historiens de la médecine vétérinaire.

Nous remercions vivement ceux qui nous ont secondée dans l'élaboration de cet article, et particulièrement les Professeurs Klaus-Dietrich Fischer (Mayence) et Patrick Marchetti (Namur), qui nous ont accordé leur soutien constant et leurs conseils éclairés, les Professeurs Jean-Marie Giffroy, Herman Seldeslachts (Namur) et Anne Tihon (Louvain-la-Neuve), dont les informations nous furent précieuses, nos hippiatres habituels, Jean Doyen et Marc Dive, qui se sont prêtés avec leur bienveillance inaltérable à nos nombreuses questions, Paul Pietquin, dont l'efficacité et la patience furent sans faille.

1. *Corpus Hippiatricorum Graecorum* I. *Hippiatrica Berolinensia* II. *Hippiatrica Parisina Cantabrigiensia Londinensia Lugdunensia*. Appendix, éd. par E. ODER et K. HOPPE, Leipzig (Teubner), 1924-1927 (abréviation : CHG). Sur cette *Collection*, voir G. BJÖRCK, *Zum Corpus Hippiatricorum Graecorum. Beiträge zur antiken Tierheilkunde*, Uppsala, 1932 [inaugural Dissertation] ; Id., « Le Parisinus grec 2244 et l'art vétérinaire grec », *REG* 48 (1935), p. 505-524 ; Id., *Apsyrus, Julius Africanus et l'hippiatrie grecque* (*Uppsala Universitets Årsskrift*, 4), Uppsala, 1944 ; K.-D. FISCHER, « Ancient veterinary medicine. A survey of Greek and Latin sources and some recent scholarship », *Medizinhistorisches Journal* 23 (1988), p. 191-209 ;

perplexes les différents recenseurs de la *Collection* qui ont jadis dépecé et amalgamé ces œuvres, les élaguant des éléments jugés par eux superflus et privant ainsi définitivement de réponses des questions qui nous semblent aujourd'hui importantes : comment étaient agencés les traités, quelle proportion du texte nous échappe désormais, sacrifiée par les coupes et réorganisations successives ? les auteurs en disaient-ils davantage sur eux-mêmes, sur leur métier, y relataient-ils plus d'expériences de traitements <sup>2</sup> ?

Les débuts des traités offrent évidemment un intérêt particulier dans cette optique, mais bien peu ont été transmis dans la *Collection* grecque <sup>3</sup>. Deux brefs passages y présentent le caractère d'introductions <sup>4</sup> : l'un <sup>5</sup> ne comporte aucun renseignement sur son auteur, opportunément nommé Hippocrate ; dans l'autre <sup>6</sup>, qui semble provenir de la lettre dédicataire du traité d'Apsyrtos, rédigé sous forme épistolaire, l'évocation de campagnes militaires dans la région du Danube a donné lieu à de nombreuses hypothèses, et le débat sur la datation de l'hippiatre (entre 150 et 250, selon G. Björck <sup>7</sup>, ou au IV<sup>e</sup> s., sous Constantin) est toujours ouvert <sup>8</sup>. Avant de

Anne-Marie DOYEN-HIGUET, « Les textes d'hippiatrie grecque. Bilan et perspectives », *AC* 50 (1981), p. 258-273 ; ID., « The Hippiatrica and Byzantine Veterinary Medicine », *DOP* 34 (1984), p. 111-120 ; Anne McCABE, *Apsyrtos, Hierokles and the Byzantine Hippiatrica*, thèse de maîtrise, Oxford, 1995 ; ID., *The Transmission of the Greek Hippiatrica*, thèse de doctorat, Oxford, 2002.

2. Seuls deux textes de Théomnestos (IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), hippiatre qui fut un proche de Licinius, nous relatent des « cas ». (voir Anne-Marie DOYEN-HIGUET, « Contribution à l'histoire de la médecine vétérinaire : à propos des textes hippiatriques grecs », *Scientiarum historia* 1 (2001), p. 16-17).

3. Sur la préface de Théomnestos, qui est heureusement conservée dans une traduction arabe, et dont un extrait est traduit en allemand par F. ROSENTHAL (*Das Fortleben der Antike im Islam*, Zürich - Stuttgart, 1965, p. 278-279), voir R. HOYLAND et Anne McCABE, « Theomnestos of Nicopolis, Hunayn ibn Ishaq and the beginnings of Islamic veterinary science », à paraître dans P. KENNEDY et R. G. HOYLAND (éd.), *Studies in honour of Alan Jones* (2002).

4. Anne McCABE (2002, *op.cit.* [n. 1]) analyse et compare les passages introductifs à des traités vétérinaires conservés en grec et en latin.

5. *CHG* II, p. 104, lg. 7-11 (M, 1068).

6. *CHG* II, p. 1, lg. 3 et *CHG* I, p. 1, lg. 3-8 (M, 1 et B, I, 1).

7. G. BJÖRCK, *op. cit.* (n. 1), p. 7-12.

8. Sur l'historique de cette controverse, voir Anne-Marie DOYEN-HIGUET, *op. cit.* (n. 1), 1984, p. 112-113. S. LAZARIS (« Deux textes grecs hippiatriques pseudo-hippocratiques. Remarques et considérations », dans I. GAROFALO, A. LAMI, Daniela MANETTI et Amneris ROSELLI, *Aspetti della terapia nel Corpus Hippocraticum* [Atti del IX<sup>e</sup> Colloquio Internazionale Hippocratico, Pisa 25-29 settembre 1996], Florence, 1999, p. 481) a récemment opté pour le IV<sup>e</sup> s., en se fondant sur l'identification, déjà suggérée par A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS (*Prosopography of the later Roman Empire*, I. A.D. 260-395, 1971, p. 989) – selon nous trop incertaine – d'un destinataire d'Apsyrtos, Οἰδρος, qui porte le titre de στρατηλάτης, avec Flavius Ursus, consul en 338.

passer au sujet de la lettre, la fièvre, Apsyrtos réunit en une seule phrase deux τόποι de la littérature technique et notamment médicale : ἐν ᾧ μὴ ἐπιζητήσης λογιότητα, ἀλλὰ τὴν ἐκ τῆς πείρας φυσικὴν ἐμπειρίαν ἐπίγνωθι. « N'y cherche pas l'éloquence, mais reconnais-y l'expérience naturelle que donne la pratique <sup>9</sup>. »

L'avertissement d'Apsyrtos à son destinataire vaut pour la plupart des textes hippiatriques grecs, que ne distingue assurément pas leur qualité littéraire. Toutefois, cette éloquence dont l'hippiatre avoue ne guère se soucier, nous la trouvons déployée à grand renfort d'effets et de citations dans deux curieux encarts rhétoriques : les prologues de Hiéroclès <sup>10</sup>, un auteur hippiatrique qui n'était pas un hippiatre de métier, et dont le traité en deux livres est pour l'essentiel une élégante paraphrase de celui d'Apsyrtos. Ce dernier constitue le seul repère chronologique, incertain du reste, nous venons de le voir, pour la datation de Hiéroclès, dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il était un habitué des tribunaux, et exerçait vraisemblablement la profession d'avocat <sup>11</sup>.

Le premier prologue s'ouvre sur quelques considérations sur l'entreprise de l'auteur, les compétences de son destinataire, la différence entre médecine humaine et médecine vétérinaire ; le second commence par des réflexions un peu laborieuses sur l'achèvement de l'œuvre et le statut du deuxième livre, suivies d'un éloge du cheval. De part et d'autre, Hiéroclès semble ensuite s'être appliqué à rassembler tout ce qui à sa connaissance avait trait aux équidés. Le résultat est une petite anthologie du

---

9. L'expression est redondante et le terme φυσικὴν n'a pas le même sens que dans la Souda (A 4739, s.v. Ἄψυρτος) qui attribue à l'hippiatre un traité à caractère magique (φυσικόν). — Sur la traduction de cette notice, voir Anne-Marie DOYEN-HIGUET, 1984, *op. cit.* [n. 1], p. 112 ; selon G. BIÖRCK (*op. cit.* [n. 1], p. 9), « l'information de Suidas est puisée dans le texte même » d'Apsyrtos : si cette constatation s'applique à l'ensemble de la notice, on pourrait en conclure que le lexicographe a déduit la composition du φυσικόν de l'adjectif φυσικὴν. Par ailleurs, la quinzaine d'incantations transmises sous le nom d'Apsyrtos dans la recension M accèdent au fait qu'Apsyrtos ait pu écrire un tel traité.

10. Ce nom païen n'est pas rare et fut utilisé bien après le début de l'ère chrétienne : citons le philosophe néoplatonicien originaire d'Alexandrie (V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) et l'auteur, contemporain de Justinien, d'un Συνέκδημος. Voir A. STEIN, O. SEECK, F. JACOBY, H. VON ARNIM, K. PRAECHTER, L. RADERMACHER, M. KIESSLING et H. GOSSEN, s.v. Hierokles, n<sup>os</sup> 11-21, *R.-E.* I, VIII 2, col. 1476-1489 ; B. INWOOD, T. FRANKE, B. BLECKMANN, A. TOUWAIDE, I. HADOT et K. BRODERSEN, s.v. Hierokles, n<sup>os</sup> 3-8, *Der neue Pauly*, V, col. 541-543 (les informations relatives à la tradition des textes de l'auteur hippiatrique y sont partielles) ; A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS, *op. cit.* (n. 8), p. 431-432 ; *Id.*, II. *A.D.* 395-527, 1980, p. 559-560 ; *Id.*, III. *A.D.* 527-641, 1992, p. 597.

11. Cf. *infra* p. 31-33 et n. 21.

noble animal dans tous ses états, où alternent indications zoologiques et belles histoires.

Nous proposons une traduction annotée<sup>12</sup> de ces textes, qui sont transmis dans trois des quatre recensions de la *Collection*, dont nous ne faisons ici qu'évoquer la tradition complexe<sup>13</sup>.

Les trois premières recensions (M, B et D) présentent le groupement par sujets d'extraits de diverses sources ; les textes du noyau initial proviennent de sept auteurs s'échelonnant approximativement du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : Eumélos, Apsyrτος, Théomnestos, Pélagonius, Anatolios, Hiéroclès et Hippocrate le vétérinaire, encore traités dans l'ordre alphabétique dans M (*Parisinus Gr.* 2322, XI<sup>e</sup> s.), la recension la plus proche de la *Collection* primitive ; l'agencement est modifié et d'autres sources s'ajoutent dans les recensions B (transmise dans dix mss, dont le plus ancien est le *Berolinensis Gr.* 134 [*Phillippicus* 1538][B], X<sup>e</sup> s.) et D (dont les deux mss, le *Cantabrigiensis Collegii Emmanuelis* n<sup>o</sup> 251 [anc. III, 3, 19] [C], XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., et le *Londinensis Bibliothecae Sloanianae* 745 [L], vers 1300, offrent d'importantes variations entre eux). La dernière recension connue (représentée par deux mss illustrés<sup>14</sup> du XIV<sup>e</sup> s., le *Parisinus Gr.* 2244 [R] et le *Leidensis Vossianus Gr.* Q. 50 [V]), procède à l'inverse pour une bonne part au regroupement par auteurs de textes sur différents sujets.

Les prologues de Hiéroclès sont omis par M et C, mais ils sont repris dans les recensions B et L, où la *Collection* est répartie en deux livres. Les chapitres de B commencent régulièrement par un texte d'Apsyrτος, suivi de la contribution généralement très ressemblante de Hiéroclès ; dans L, cet ordre est inversé : c'est Hiéroclès qui précède Apsyrτος, dont l'extrait est éventuellement abrégé quand les textes des deux auteurs se répétaient trop

12. M. GÜNSTER (*Studien zu der vom Magister Bartholomäus de Messina durchgeführten lateinischen Übertragung der griechischen Hippiatrica-Kapitel des Hierocles*, Hanovre, 1974 [thèse vétérinaire], p. 19-21) propose du premier prologue de Hiéroclès une traduction allemande qui prend beaucoup de libertés avec le texte grec. Stella GEORGOU (Des chevaux et des bœufs dans le monde grec, Paris - Athènes, 1990, p. 93) traduit un extrait du prologue du second livre (*CHG* I, p. 249, lg. 2-14 [B, LIX, par. 4-5]).

13. Cf. *supra* n. 1 pour la bibliographie.

14. Sur ces illustrations, voir en dernier lieu S. LAZARIS, « L'illustration scientifique à Byzance : le *Parisinus Graecus* 2244, ff. 1-74 », *Études Balkaniques. Cahiers Pierre Belon*, 1995-2, p. 161-194 ; ID., « Le *De curandis equorum morbis* d'Hiéroclès et l'Épitomé », *Medicina nei secoli. Arte e scienza*, 11/3 (1999), p. 521-546 ; ID., « Les rapports entre l'illustration et le texte byzantin de l'Épitomé, manuel byzantin d'hippiatrie », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 49 (1999), p. 281-301 ; Anne-Marie DOYEN-HIGUET, « Contribution à l'étude des mss illustrés d'hippiatrie grecque », *FACT* 34,8 (1992 [publié en 1994], p. 75-106.

au goût du rédacteur : celui-ci renvoie alors au texte de Hiéroclès, qu'il préfère manifestement à sa source. Les prologues de Hiéroclès y sont donc placés en tête des deux livres, alors que dans B, le premier prologue suit, dans le premier chapitre consacré à la fièvre, le texte d'Apsyrτος ; le second prologue y est placé au début du deuxième livre comme dans L.

La recension RV commence par une reconstitution, à partir de la *Collection*, des deux livres de Hiéroclès, dûment introduits par les prologues ; seul le second est conservé dans R, dont de nombreux folios sont perdus, et où l'ordre est perturbé.

Nous reprenons ici le texte édité par E. Oder et K. Hoppe à partir du *Berolinensis Gr.* 134 (*Phillippicus* 1538), le plus vieux ms. hippiatrice grec conservé (X<sup>e</sup> s.)<sup>15</sup>, dont la copie, manifestement réalisée pour la cour byzantine, ne comporte que très peu d'erreurs. La collation du texte de L, qui est davantage altéré, et de celui de RV, qui est franchement corrompu, ne permet pas d'améliorer le texte<sup>16</sup>, ni de résoudre le problème que pose, dans le second prologue, la leçon πνεύμονα<sup>17</sup>.

CHG I, p. 3, lg. 18 - p. 6, lg. 21 (B, I, 9-14)

*Prologue du premier livre*

Ἱεροκλέους εἰς αὐτὸ προοίμιον.

9.<sup>18</sup> Ἄλλ' εἰ καὶ κατακούειν ἡμᾶς ἐτέρων τὰ νῶν ἐχρῆν ἔν τε δικαστηρίοις παρέχειν χρεῖαν τοῖς δεομένοις καὶ σπουδῆν περὶ ταύτας ποιεῖσθαι τὰς διατριβάς, οὐκ ἀτιμαστέον γε ὅμως τὴν σὴν ἀξίωσιν<sup>19</sup>, ἄριστε Βάσσει. ἡδὺ γὰρ ἀτεχνῶς φορτίον καὶ κάματος εὐκάματος, φησὶν Εὐριπίδης, ὑπὸ τινὶ φίλῳ προστάττοντι καὶ μάλιστα σοί, δι' ὃν αἰροίμην ἄν, ἵνα παιδιᾶς τολμήσωμεν εἰπεῖν

15. Fol. 3r-6v et 211r-213r. Pour la bibliographie relative à ce ms. enluminé remarquablement conservé, voir Anne-Marie DOYEN-HIGUET, 2001 (*op. cit.* n. 2), n. 132.

16. L, fol. 32r-34r et 145v-146v ; R, fol. 1r-2r (second prologue) ; V, fol. 5r-7r et 55r-57r. La recension RV présente toutefois trois variantes plausibles, mais qui semblent des ajouts (cf. *infra* n. 49, 57 et 59).

17. CHG I, p. 249, lg. 18 (B, LIX, 6) : cf. *infra* p. 46-47 et n. 65.

18. Nous reprenons la numérotation en paragraphes du CHG.

19. Il n'est pas rare qu'un auteur exprime une réserve dans son introduction, en invoquant l'un ou l'autre motif, par ex. : le sujet est difficile (Cicéron, *L'orateur*), sera-ce faire œuvre utile de le traiter ? (Tite-Live), il l'a déjà été (Quintilien, *L'institution oratoire*), l'auteur est pressé par son grand âge (Varron, *Économie rurale*), accaparé par des affaires de famille (*Rhétorique à Herennius*) ou, comme ici, par des obligations professionnelles. Marinus de Néapolis (V<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : *Proclus ou Sur le bonheur*) confesse une « nullité dans les discours » (ἐν τοῖς λόγοις οὐδένεια) que dément immédiatement un propos témoignant d'une évidente maîtrise de la rhétorique, où les citations et l'emphase invitent à un rapprochement avec les prologues de Hiéroclès.

τρόπον, καὶ λειποτάκτης ἐπὶ καιροῦ τινος τῆς περὶ τοὺς δικάζοντας γενέσθαι φάλαγγος, φέρε οὖν ἐπειδὴ σοι τοῦτο δοκεῖ καὶ ἀσχολίας ὑπέρτερον, ἔφη που Πίνδαρος, ἐπόμενος τῷ προστάγματι λέγειν ἄρξωμαι, τίνα μὲν ἵπποις εἴωθεν ἐπιγίνεσθαι πάθη, τίνα δὲ ἐφ' ἐκάστοις αὐτῶν ἰάματα. κεκλήσθων δὲ ἡμῖν συμφορεῖς τοῦ λόγου τοῦδε Ποσειδῶν τε ἵππειος καὶ ὁ τοῦ τῶν ἀνθρώπων γένους σωτήρ Ἀσκληπιός, ᾧ πάντως πον καὶ ἵππων μέλει, εἰ δεῖ τι Χείρωνος τοῦ Κενταύρου καὶ τῶν ἐν Πηλῳ διατριβῶν ἀξίως μεμνήσθαι. σοὶ μὲν οὖν ἵππον φασὶν ἐς πεδίον παρακαλεῖν, εἴ τι δεῖ τὴν παροιμίαν ἀφ' ἐστίας λαβεῖν, πρὸς τοῦδε τοῦ λόγου τὴν γραφήν.

#### De Hiéroclès, prologue du traité

9. Allons <sup>20</sup>, même s'il fallait maintenant que nous prêtions l'oreille à d'autres et rendions service <sup>21</sup> dans les tribunaux à ceux qui en ont besoin, et nous donnions de la peine pour ces activités, il ne faudrait cependant pas mépriser ta requête, très cher Bassus <sup>22</sup>. Un fardeau est en effet véritablement agréable, et une fatigue facile à supporter, dit Euripide <sup>23</sup>, si

20. Pour l'usage d'ἀλλά au début de discours, particulièrement chez Xénophon, voir J. D. DENNISTON, *The Greek Particles*, Oxford, 1970, p. 20-21. Dans ses prologues, Hiéroclès use abondamment de la litote, recourt à des périphrases qui se veulent élégantes, ponctue le texte de particules et d'incises, tous procédés qu'une lecture attentive appréciera, mais dont le relevé systématique serait fastidieux.

21. L'expression παρέχειν χρεῖαν τοῖς χρωμένοις fait penser que Hiéroclès était avocat.

22. Bassus a longtemps été identifié avec Cassianus Bassus, compilateur d'une encyclopédie d'agriculture qui fut la principale source des *Géoponiques*, et qui aurait vécu au VI<sup>e</sup> s. (voir P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971, p. 291 et J. TEALL, « The Byzantine Agricultural Tradition », *DOP* 25 [1971], p. 40). Tirant argument du fait que Hiéroclès évite l'hiatus dans ses deux prologues, se conformant ainsi aux règles des sophistes du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> s., E. ODER (« Beiträge zur Geschichte der Landwirtschaft bei den Griechen III », *Rheinisches Museum* 48 [1893], p. 33-34 et *CHG* II, p. XII) refuse cette identification d'autant plus tentante que Hiéroclès cite dans son introduction deux des sources de Cassianus Bassus, les Quintilii et Tarentinus (voir éd. H. BECKH [*Geoponica sive Cassiani Bassi scholastici De re rustica eclogae*, Leipzig, Teubner, 1895, p. 3] et *infra* p. 39-40 et n. 42 et n. 44) ; enfin, plusieurs paragraphes du livre XVI des *Géoponiques*, consacré à l'hippiatrie, se retrouvent dans le *CHG* (voir *CHG* II [p. 325, lg. 17 - p. 330, lg. 15] où sont signalés les passages communs aux deux collections).

23. Euripide, *Bacchantes*, 66-68 (premiers vers de la *parodos*) :

Ἀσίας ἀπὸ γᾶς

ἱερὸν Τμῶλον ἀμείψασα θοάζω

Βρομίῳ πόνον ἠδὲν κάματόν τ' εὐ-

κάματον, Βάκχιον εὐαζόμενα.

« De la terre d'Asie, du saint Tmôlos, j'accours, doux effort et fatigue agréable à subir (puisque c'est pour Bromios). J'exalte Bakkhios par mes cris d'Évohé ! »

(éd. et tr. H. GRÉGOIRE et J. MEUNIER, *Euripide* VI 2, Paris, « Les Belles Lettres », 1973, p. 245)

c'est un ami qui vous en charge, et surtout si c'est toi, à cause duquel je préférerais, pour oser dire une manière de plaisanterie, désertar en une occasion les rangs qui entourent ceux qui rendent la justice. Allons donc, puisque cela te semble plus important même que les obligations, disait quelque part Pindare<sup>24</sup>, qu'en suivant ton ordre, je commence à dire quelles maladies surviennent habituellement chez les chevaux et quels sont les remèdes appropriés à chacune d'elles. Que soient invoqués comme collaborateurs<sup>25</sup> à cet ouvrage Poséidon Hippios<sup>26</sup> et le sauveur de la race des hommes Asclépios<sup>27</sup>, qui se soucie très certainement aussi des

Les éditeurs du *CHG* ont identifié la plupart des références littéraires présentes dans le prologue et en ont tiré la conclusion que Hiéroclès était cultivé (*liberalibus litteris non mediocriter tinctum* [*CHG* II, p. XII]). Le repérage des citations et l'étude de leurs occurrences ont été grandement facilités par le logiciel « Pandora », qui permet de parcourir rapidement l'ensemble des textes grecs conservés.

De l'expression πόνον ἤδυν κάματόν τ' εὐκάματος que cite Plutarque à trois reprises (*De la tranquillité de l'âme*, 467 d 11, *De l'amour*, 758 b 14 (où εὐκάματος doit être suppléé), et *Si la politique est l'affaire des vieillards*, 794 b 6-7), Élien (*De la nature des animaux*, III, 13) ne garde que l'oxymoron, à propos de la migration des grues (en s'inspirant sans doute d'Aristote, dont le texte sur ce sujet n'est pas conservé, mais que Cicéron [*De natura deorum*, II, 125] cite comme source de cette information), lorsqu'il explique comment elles forment en volant une sorte de chaîne leur permettant de se répartir les efforts : τὸν κάματος σφίσιν εὐκάματος ἀποφαίνουσιν. La plupart des citations de Hiéroclès, se retrouvent dans le *Corpus paroemiographorum Graecorum* (éd. E. L. LEUTSCH et F. G. SCHNEIDEWIN, I-II, Göttingen, 1839-1851). Ainsi, on retrouve l'expression, toujours à propos des grues, chez Michel Apostolios (V, 35, lg. 21-22), théologien grec (v. 1422-1480) dont une des sources est manifestement Élien.

24. Pindare, *Isthmiques*, I, v. 1-3a : par patriotisme, le poète donne priorité à l'éloge d'un Thébain (en l'occurrence un certain Hérodote, vainqueur à une course de chars comme propriétaire et comme aurige) sur la commande que lui ont faite les habitants de Céos, d'un péan en l'honneur d'Apollon Délien.

Μάτερ ἔμά, τὸ τεόν, χρύσσασι Θήβα,  
πράγμα καὶ ἀσχολίας ὑπέρτερον  
θήσομαι.

« Ta dette, ô ma mère, Thèbes au bouclier d'or, je veux qu'elle passe avant les obligations les plus pressantes ! »

(éd. et tr. A. PUECH, *Pindare IV. Isthmiques et fragments*, Paris, « Les Belles Lettres », 1923, p. 20)

Expression reprise par Platon au début du *Phèdre* (227 b 9-10), et incluse dans les proverbes de Macaire (v. 1300 - 1382), IV, 98.

25. Συμπορεύς est un terme rare, dont une seule autre occurrence est connue, dans les *Helléniques* de Xénophon (VI, 4, 14), où il signifie « lieutenant d'un polémarque à Sparte ».

26. Les liens entre Poséidon et les chevaux étaient nombreux et étroits. Le dieu était parfois considéré comme le père des chevaux légendaires Arion et Pégase, et le culte de Poséidon Hippios est bien attesté : voir J. N. BREMMER, s.v. Poseidon, *Der neue Pauly* 10, col. 201-205, avec la bibliographie pertinente.

27. La présence d'Asclépios dans cette invocation se justifie à la fois par le fait que ce héros fut finalement considéré comme le principal dieu de la médecine, et par ses liens avec Chiron. Asclépios était le fils d'Apollon et d'une mortelle, Coronis,

chevaux, s'il faut que soit gardé comme il convient quelque souvenir de Chiron le centaure<sup>28</sup> et de ses activités sur le mont Pélion. À toi, ils disent donc de faire venir un cheval dans un champ, s'il faut en quelque manière reprendre le proverbe au foyer<sup>29</sup>, pour la rédaction de cet ouvrage.

10. ἐγὼ δέ, εἰ μὲν ἕτερος ἦν ὁ κινήσας ἐπὶ ταῦτα, πολλὰς ἠναγκάσθην ἂν ἴσως συγγράψαι βίβλους περὶ τε φύσεως ἵππων διεξιῶν μίξεώς τε καὶ κηθήσεως αὐτῶν, ἔτι τε ἀνατροφῆς καὶ

filles de Phlégyas, roi des Lapithes. Il naquit dans des circonstances tragiques (il fut enlevé par Apollon du bûcher où achevait de se consumer le cadavre de sa mère, punie par la mort de son infidélité) et fut confié au centaure Chiron qui lui apprit la chasse et l'art médical. Zeus, irrité qu'il eût ressuscité des mortels, le foudroya. Voir E. J. et L. EDELSTEIN (*Asclepius : a collection and interpretation of the testimonies* [Publications of the Institute of the history of medicine. The Johns Hopkins University. Second series : Texts and documents, II], Baltimore, I-II, 1945 [réimp. New York, 1975]), qui citent ce passage de Hiéroclès (I, p. 192-193 [Test. 378]).

28. Fils de Philyra et Cronos (qui avait pris la forme d'un cheval pour échapper à la jalousie de Rhéa), Chiron séjournait sur le Mont Pélion en Thessalie, et au contraire des autres centaures, était sage et bon ; il fut le maître de plusieurs dieux et héros. Son nom a servi à intituler une des trois compositions hippiatrices du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. conservées en latin, la *Mulomedicina Chironis* (éd. E. ODER, *Claudii Hermerii Mulomedicina Chironis*, Leipzig, Teubner, 1901).

29. Comme s'en était déjà avisée Anne McCABE (*op. cit.* [n. 1], p. 63) Hiéroclès semble avoir amalgamé trois expressions proverbiales :

— ἵππων εἰς πεδῖον παρακαλεῖν : la plus ancienne occurrence connue de cette tournure se trouve chez Platon (*Théétète*, 183 d 8) : Ἴππέας εἰς πεδῖον προκαλεῖ Σωκράτη εἰς λόγους προκαλούμενος, « Tu appelles les cavaliers dans la plaine en appelant Socrate à des discussions. » On la retrouve chez Ménandre (fr. 268 Kock), Synesios de Cyrène (*Lettre* 155) et dans des recueils du *Corpus paroemiographorum Graecorum* (*op. cit.*, n. 23) : Diogenianos (II), II, 96, et sous une forme différente Diogenianos (I), I, 65 (grammairien grec originaire d'Héraclée du Pont, contemporain de l'empereur Hadrien ; les listes de proverbes lui sont attribuées à tort - voir L. COHN, s.v. Diogenianus, *R.-E.* I, V 1, col. 782-783) ; Michel Apostolios, IX, 13, et de même, IX, 11 (ἵππων εἰς πεδῖον διδάσκεις τρέχειν). Photius, *Lexique*, s.v. Ἴππέας εἰς πεδῖον παρακαλεῖ, explique également cette expression en citant le *Théétète* de Platon : « Il appelle les cavaliers dans la plaine : évidemment là où quelqu'un réussit ; ce qui relève du cheval est en effet fort dans la plaine. » Hiéroclès fait-il ainsi allusion à sa connaissance du cheval, ou pense-t-il au poulain à débouarrer qu'on mène pour la première fois au pré, ou n'utilise-t-il cette expression que parce qu'elle contient le terme « cheval » ?

— ἀφ' ἑστίας : l'expression complète est ἀφ' ἑστίας ἄρχεσθαι « commencer par Hestia » : Hestia étant la protectrice du foyer à qui l'on offrait les premières libations, l'expression signifie « commencer par le commencement » ; elle est notamment utilisée par Platon (*Euthyphron*, 3 b 7) et reprise par Zénobios (rhéteur grec, II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), I, 40.

— εἰ δὲ καὶ ἡ παροιμία σοφόν : cette expression est utilisée par Synesios (*Éloge de la calvitie*, 85 b), dont l'explication se trouve aussi dans la *Mantissa proverbiorum* (I, 46), au sens ou un proverbe fait autorité, et ce d'autant plus qu'il est ancien.

χωρίων θέσεως ἃ καλλίστην καὶ ὑγιεινοτάτην αὐτοῖς παρέχειν εἶωθε νομῆν καὶ διαίταν, καὶ πρό γε τούτων, ὅπως ἂν τις γνωματοεύσειε τὸν ἄριστον ἵππον καὶ παρασκευάσειε μὴ δυσάγωγον εἶναι μηδὲ δύσστομον καὶ δυσγάργαλον, ἀλλὰ ψάλιον ἐτοίμως δέξασθαι, καὶ τὸν ἀναβάτην μὴ χαλεπῶς ἐνεγκεῖν, καὶ ταῖς τῶν ἐποχομένων ὀρμαῖς ὑπακούειν πρὸς ἅπαν ὃ βούλονται ταῦτα πάντα διεξῆειν ἂν, εἰ πρὸς ἄλλον ἦν.

10. Quant à moi, si c'était un autre qui m'incitait à cette tâche, je serais peut-être contraint de composer de nombreux livres détaillés sur la nature des chevaux, leur accouplement et leur gestation, et aussi leur élevage et la localisation des lieux de séjour qui leur fournissent d'habitude un pâturage et un mode de vie qui soient les plus beaux et les plus sains, et avant cela <sup>30</sup>, sur la manière de reconnaître le meilleur cheval et de le préparer à n'être pas difficile à conduire, ni dur de bouche, ni chatouilleux, mais disposé à recevoir volontiers un mors, à supporter sans difficulté le cavalier, et à obéir aux injonctions de ceux qu'il porte pour tout ce qu'ils veulent : j'exposerais tout cela, si c'était pour un autre.

11. ἐπεὶ δὲ καὶ λόγων οὐκ ἀμελέτητος εἶ, καὶ τὰ περὶ τὴν ἵπποτροφίαν ἐκ προγόνων παρεληφῶς σπουδάσματα τυγχάνεις, τά τε Σίμωνος ἀκούεις τοῦ παλαίου τοὺς τῆς ἵππασίας αὐτοῦ τρόπους ἐν τῷ παρ' Ἀθηναίοις Ἐλευσινίῳ χαράξαντος καὶ σημήναντος ἐν τοῖς σχήμασι, τόν τε περὶ τῆς ἵππικῆς Ξενοφῶντι τῷ Γρύλλου συγγεγραμμένον διανέγνωκας λόγον, τοῦτου χάριν διὰ βραχέων ἀπόρη σημήναι τὰ περὶ τῆς τῶν ἵππων θεραπείας καιριώτατα.

11. Mais puisque tu n'es pas sans avoir aussi pratiqué les lettres <sup>31</sup>, que tu te trouves avoir reçu des ancêtres des ouvrages faits avec soin sur l'élevage des chevaux, et que tu es attentif aux indications du vieux Simon <sup>32</sup>,

30. Cette dernière énumération correspond aux sujets abordés par Xénophon dans son traité d'hippologie Περὶ ἵππικῆς, I-III.

31. Le terme ἀμελέτητος, précédé de même par une négation, est utilisé par Xénophon (*Le commandant de la cavalerie*, I, 19) à propos de cavaliers : Hiéroclès y fait-il ici volontairement écho ?

Le terme λόγων pourrait aussi être interprété au sens « traités » : il est utilisé dans cette acception un peu plus loin (τόν τε περὶ τῆς ἵππικῆς Ξενοφῶντι τῷ Γρύλλου συγγεγραμμένον... λόγον).

32. Un fragment du traité hippologique de Simon (V<sup>e</sup> s. ? début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?) est conservé dans les deux mss de la recension D (cf. *supra* p. 30) et a fait l'objet de multiples éditions (voir Anne-Marie DOYEN-HIGUET, 1981, *op. cit.* [n. 1], p. 260-261 et n. 19-23). Cet auteur (à qui, assez curieusement, deux articles différents, l'un, très complet, de L. WICKERT, l'autre plus bref, de H. GOSSEN, sont consacrés dans la *R.-E.* [II, IIIA, 1927, s.v. Σίμων, n<sup>os</sup> 7 et 16, col. 173-175 et 180]) est cité par Xénophon (*De l'art équestre*, I, 1 [cf. *infra* n. 34], I, 3 et XI, 6), Arrien (*Cynégétique*, I, 5), Pollux (I, 190, 198 et 204 ; II, 69 [cf. *infra* n. 69]) et dans la Souda (A 4739 s.v. Ἄψυρτος [écrit Κίμων] et T 987, s.v. τρίλλη). S'il faut en croire l'en-tête du fragment transmis dans la recension D (*CHG* II, p. 228, lg. 7 [C, XCIII]),

qui, dans l'Éleusinion<sup>33</sup>, chez les Athéniens, a gravé et montré dans ses figures<sup>34</sup> ses pratiques équestres, que tu as lu jusqu'au bout le traité

Simon était d'Athènes, mais Xénophon ne donne pas cette précision, à la différence d'Apsyrtos (*CHG* I, p. 372, lg. 14 [B, CXV, 1]) – qui attribue la même patrie à Xénophon – et de la Souda (*loci citati*). Rien ne permet de l'identifier avec le chef d'un des demi-chœurs des *Cavaliers* d'Aristophane (424 av. J.-C.), Simon, cité au v. 242, qui, d'après une scholie, était hipparque (éd. M. JONES et N. G. WILSON, *Prolegomena de comoedia. Scholia in Acharnienses, Equites, Nubes*, II, Groningen - Amsterdam, 1969, p. 59). Par contre, il semble bien que Simon soit l'auteur évoqué par Pline l'Ancien (XXXIV, 76) à propos des œuvres de Démétrios d'Alopéké (fin V<sup>e</sup> s. - début IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?) : (*fecit idem equitem Simonem qui primus de equitatu scripsit* (les mss ont *sermonem* ou *semonem*, corrigé en *Simonem* par J. Dalechamps [1587]). L'anecdote transmise par Pollux, Élien et Hiéroclès, où Simon fustige l'ignorance de Micon (cf. *infra* p. 47-48 et n. 69) constitue le *terminus post quem* le plus fiable. Il est impossible de déterminer si Hiéroclès a eu accès au texte de Simon ou s'il le cite via une autre source, telle Xénophon.

33. Sur ce sanctuaire dédié à Déméter et Coré, situé sous l'Acropole, sur le côté Est de la Voie des Panathénées, voir J. TRAVLOS, *Pictorial dictionary of ancient Athens*, Londres, 1971, p. 198-200 et R. E. WYCHERLEY, *Literary and epigraphical Testimonia (The Athenian Agora, 3)*, Princeton, 1957, p. 74-85. La formulation de Hiéroclès est imprécise : il n'évoque pas clairement, comme Xénophon et Pline l'Ancien (cf. *infra* n. 34) la statue, qui se trouvait vraisemblablement près du temple et non à l'intérieur.

34. J. SOUKUP (*De libello Simonis Atheniensis de re equestri [Commentationes Aenipontanae, VI]*, Innsbruck, 1911], p. 34-35) a confronté le témoignage de Hiéroclès à ce qu'écrit Xénophon au début de son traité hippologique (*De l'art équestre*, I, 1) : Συνεγράψε μὲν οὖν καὶ Σίμων περὶ ἵππικῆς, ὅς καὶ τὸν κατὰ Ἐλευσίνιον Ἀθήνησιν ἵππον χαλκοῦν ἀνέθηκε καὶ ἐν τῷ βάρῳ τὰ ἑαυτοῦ ἔργα ἐξετόπωσεν. « Simon a également rédigé une composition au sujet de l'art équestre, lui qui a aussi consacré, près de l'Éleusinion à Athènes, un cheval de bronze et a fait graver (ou sculpter ?) ses propres œuvres sur le socle. » Les textes de Xénophon et de Hiéroclès amènent plusieurs questions, dont la première est suscitée par le témoignage de Pline l'Ancien (cf. *supra* n. 32) : la statue représentait-elle un cheval (ἵππον) ou un cavalier (*equitem*) juché sur sa monture, qui ne paraît pas superflu si le monument évoquait l'art équestre ? que comportait le socle de la statue : des inscriptions ou des bas-reliefs, ou les deux comme le laisse entendre le texte de Hiéroclès ? Les dictionnaires et les traducteurs s'accordent à donner dans ce contexte au verbe ἐκτυπῶ le sens de « modeler, travailler en relief » (par ex. D. DIMITRAKOS, Μέγα λεξικὸν τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης, III, Athènes-Thessalonique, 1950, p. 2399 ; H. G. LIDDELL, R. SCOTT et H. S. JONES, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1996<sup>9</sup>, p. 524 ; éd. et tr. E. DELEBECQUE, *Xénophon. De l'art équestre*, Paris, « Les Belles Lettres », 1978, p. 40 ; éd. et tr. E. C. MARCHANT, *Xenophon, VII Scripta minora*, « The Loeb Classical Library », n° 183, Londres - Harvard, 1968, p. 297), alors qu'il pourrait aussi signifier « graver » et s'appliquer à une inscription. Que désignent enfin les τὰ ἑαυτοῦ ἔργα que Xénophon attribue à Simon, si comme le pensait J. SOUKUP (*op. cit.* [n. 33], p. 34), le terme ἔργον n'est pas attesté au sens d'« œuvre littéraire » ? Dans sa thèse (*Xénophon. De l'art équestre. Texte et traduction avec une introduction et des notes* [Annales de l'Université de Lyon, 3<sup>e</sup> série, Lettres, Fasc. 18], Paris, « Les Belles Lettres », 1950, p. 156), E. DELEBECQUE hésitait entre « exploits » (« *res gestae* » qui, ainsi que l'écrivait J. SOUKUP, se concevaient

composé par Xénophon, fils de Gryllos, grâce à cela, il suffit d'indiquer brièvement ce qui est le plus opportun au sujet des soins à donner aux chevaux.

12. οἱ μὲν οὖν τὰς ἐπὶ τοῖς τῶν ἀνθρώπων σώμασι θεραπείας ἀκριβέστερον συνταξάμενοι παῖδες ἰατρῶν φασὶ πού καὶ τὴν χροάν ἢ πηλικότητα ἐκάστου χρῆναι τῶν θεραπευομένων ἐφορᾶν, ὡς μὴ πάντων μίαν καὶ τὴν αὐτὴν ἀπαιτούντων ἐπικουρίαν, ἀλλὰ τοὺς μὲν ἄγαν λευκοὺς καὶ Σκύθεσιν ἐμφερεῖς καὶ νῆ Δία πίονας, τοὺς δὲ ἄκρας μέλανας, οἷον Αἰθίοπας, τοὺς τε λεπτοὺς ἐτέρας θεραπείας ἐπιζητούντας τρόπον κατὰ τὸ ὄν ἐν αὐτοῖς χυμῶν ἔλλιπές ἢ περιττεῖον. οἱ δὲ περὶ τὴν τῶν ἵπων ἴασιν εἰσενεγκάμενοι σπουδὴν οὐκ εἰς τοσοῦτον περιττότητος ἐχώρησαν, οὐδ' αὐτοῖς διακριτέος μέλας ἀπὸ τοῦ φοινικοῦ ἢ ὁ ἐπιμήκης τὸ εἰς πλευρὸν τείνον ἀπὸ γε τοῦ στρογγύλου. οὐκουν οὐδὲ τὸ γένος πολυπραγμονεῖν ἀξιούσιν, εἴ τις Ἄρκας ἢ Κυρηνάιος ἢ τῶν ἀπὸ τῆς Ἰβηρίας ἢ Καπιπαδόκων ἢ νῆ Δία γε Θετταλὸς ἢ Μαυρούσιος ἢ καὶ ὁ βασιλεὶ τῶν Περσῶν περισπούδαστος ὁ Νησαῖος.

12. Les « enfants des médecins »<sup>35</sup>, qui prescrivent avec plus de précision les soins médicaux à donner aux corps humains, disent quelque part qu'il faut aussi observer la peau ou la taille de chacun des patients, dans l'idée que tous ne demandent pas une seule et même assistance, mais que les uns, très blancs, semblables à des Scythes et gras par Zeus, les autres, entièrement noirs, comme des Éthiopiens, et les minces, réclament des soins différents selon qu'il y a en eux manque ou excès d'humeurs<sup>36</sup>. Mais ceux

---

facilement si Simon a été effectivement hipparque), et « exercices », cette seconde interprétation se rapprochant de celle de Hiéroclès, qui paraphrase peut-être le texte de Xénophon.

35. L'expression παῖδες ἰατρῶν est bien attestée à partir de la Seconde Sophistique pour désigner les médecins (que Platon [*République*, III, 408 b 6] appelle déjà παῖδες Ἀσκληπιοῦ : « les servants d'Asclépios »), par ex. chez Lucien (*Comment l'histoire devrait être écrite*, VII, 22), Plutarque (*Si les affections de l'âme sont plus funestes que celles du corps*, 501 a 6) et Libanius (*Discours*, XLVI, 8) ; voir encore la Souda, A 3480, s.v. ἀποπληξία. Des tournures similaires (où παῖδες signifie « élèves, disciples ») désignent les peintres (Lucien, *Zeuxis*, 5 ; voir déjà Platon [*Lois*, VI, 769 b 1 : ζωγράφων παῖδες]), les orateurs (Lucien, *Anacharsis*, 19), les philosophes (Pseudo-Lucien, *Amours*, 49) et les grammairiens (Sextus Empiricus, *Contre les grammairiens*, 113 et Athénée, II, 32 b et VIII, 59 a). Ce type d'expression se trouve déjà chez Homère : la formule νῆες (ou νῆας) Ἀχαιῶν « les fils des Achéens » apparaît cinquante-deux fois dans l'*Iliade* (A 162, 237, 240, 276, 368, 392...) et dix fois dans l'*Odyssée* [β 115, 198, γ 104, δ 285, θ 514...] et, plus tard, chez Hérodote (I, 27 : Λυδῶν παῖδας ; III, 21 : Αἰθιόπων παισὶ ; V, 49 : Ἴωνων παῖδας) et Eschyle (*Perses*, 402 : Ἑλλήνων παῖδες) pour nommer un peuple.

36. La Scythie et l'Éthiopie étaient les exemples habituels de zones climatiques extrêmes (voir par ex. Galien, *Des sectes pour les débutants*, 3 [éd. C.G. Kühn, I, p. 71, lg. 18-21]). Selon le traité hippocratique, *Airs, eaux, lieux* (XII et s.),

qui ont apporté leur zèle à la guérison des chevaux ne sont pas allés jusqu'à de tels extrêmes, et selon eux, il ne faut pas distinguer le noir de l'alezan <sup>37</sup>, ni celui qui est long dans la partie qui s'étend vers le flanc, du trapu <sup>38</sup>. Ils ne sont donc même pas d'avis d'accorder beaucoup d'importance à la race, qu'il s'agisse d'un arcadien ou d'un cyrénaïque, ou de l'un de ceux d'Ibérie ou des cappadociens, ou, par Zeus, d'un thessa-

---

l'environnement (surtout le climat, dans une moindre mesure le sol et les eaux) est le principal responsable des différences physiques et morales entre les peuples. Dans ce texte (XVIII et s.), les Scythes sont opposés aux Égyptiens : accablés les uns par le froid, les autres par la chaleur, ils présentent des particularités physiques qui les différencient des autres peuples. Le développement sur les Égyptiens n'a pas été conservé ; les Scythes sont décrits comme gras et épais, mais le terme utilisé pour la couleur de leur peau est *πυρρός* : l'A. du traité explique que sous l'effet du froid, la blancheur vire au roux (XX, 3), ce que contredit l'expression *ἄγαν λευκοῦς* utilisée par Hiéroclès.

Très répandue dans la médecine antique, la théorie humorale connaissait des variantes. La plus connue est celle qui est restée attachée au nom d'Hippocrate de Cos, selon laquelle les quatre principales humeurs contenues dans le corps humain sont le flegme ou pituite (froid et humide), le sang (chaud et humide), la bile jaune (chaude et sèche) et la bile noire ou atrabile (froide et sèche) (voir notamment *Corpus hippocratique, De la nature de l'homme*, 4 et s.). Tout déséquilibre entre les humeurs, qui passent chacune par des phases d'augmentation et de diminution suivant les saisons, est cause de maladie.

37. La traduction des termes de couleur est délicate, et *φοινικός* (ou *φοίνιξ*) pourrait aussi s'appliquer au cheval bai. *Χρόα δὲ οὐκ ἔχω ἵππων ἀρετὴν ὀρίσαι* : « je ne puis déterminer la qualité des chevaux à leur robe », écrivait déjà Simon (*CHG II*, p. 228, lg. 14-15 [C, XCIII, 3]), tout en accordant une préférence aux robes « simples » (c'est-à-dire d'une seule couleur), bien fournies et différant de celles de l'âne et du mulet. Apsyrtos (*CHG I*, p. 362, lg. 9-12 [CIV, 4]) considérait comme des défauts les marques blanches aux pieds, aux jambes, au front ou au nez, particulièrement chez les chevaux *φοίνικες*. Pour d'autres témoignages antiques, voir P. VIGNERON, *Le cheval dans l'Antiquité gréco-romaine (Des guerres médicales aux grandes invasions). Contribution à l'histoire des techniques (Annales de l'Est. Mémoire n° 35)*, Nancy, 1968, p. 9. Aujourd'hui encore, le monde hippique préfère généralement une robe de couleur bien marquée, et trop de blanc n'est pas apprécié (voir R. OLIVER et B. LANGRISH, *Guide de la bonne conformation du cheval*, tr. de l'anglais par G. HUBERT, Paris, 1999, p. 94 et 104).

38. Simon (*CHG II*, p. 229, lg. 2-3 [C, XCIII, 4]) est au contraire d'avis qu'il faut que la région qui va du garrot à la croupe (*ἀπὸ τῆς ἀκρωμίας ἐπὶ τὰ ἰσχία*) soit courte. Hiéroclès se contente de ces seules remarques sur l'extérieur du cheval, et ne traite ni des membres, ni des pieds, pourtant à juste titre considérés comme essentiels par Simon (*CHG II*, p. 229, lg. 4-14 [C, XCIII, 4-5]), Xénophon (*De l'art équestre*, I, 2-5), Apsyrtos (*CHG I*, p. 360, lg. 21-362, lg. 8 [B, CIV] et *CHG I*, p. 374, lg. 8-23 [B, CXV, 4-5]) et Théomnestos (*CHG II*, p. 232, lg. 2 - p. 233, lg. 1 [C, XCIII, 12-14]). Voir Diane MÉNARD (*Traduction et commentaire de fragments des Hippiatrica [Apsyrtos, Théomnestos]*, Maisons-Alfort, 2001 [thèse vétérinaire]), qui analyse les textes hippologiques des deux hippiatres grecs et les confronte à d'autres sources.

lien ou d'un maurétanien, ou même du néséen très recherché du roi des Perses <sup>39</sup>.

13. τούτου γε μὴν οὕτω προειρημένου δοκεῖ μοι τῷ περὶ τῆς θεραπείας οὐκ ἀπάδειν λόγῳ περὶ τῶν ἐτῶν εἰπεῖν, εἰς ὅσα τὴν ἵππου φασὶν ἡλικίαν διαρκεῖν. Ἀριστοφάνης οὖν ὁ Βυζάντιος τὰ περὶ φύσεως ζῶων ἐπιτεμόμενος ἐκ τῶν Ἀριστοτέλους τοῦ φιλοσόφου φησὶν ἔτη ζῆν δύνασθαι ἵππον πενήτηκοντα καὶ πρὸς, καὶ ἐν τοῖς Κυῖντιλίων δὲ Γεωργικοῖς εὐρομέν τινα τῶν ἵπέων ἵππον ὑπηρετηκότα τὸν αὐτὸν παρ' ὅλον τὸν τῆς στρατείας χρόνον ἐτῶν ἑφεξῆς πέντε καὶ εἴκοσι. Ταραντίνος δὲ ἰστορεῖ τὸν τοῦ Διὸς νεὼν κατασκευάζοντας Ἀθηναίους Ἐνεακρούνου πλησίον εἰσελαθῆναι ψηφίσασθαι τὰ ἐκ τῆς Ἀττικῆς εἰς τὸ ἄστῳ ζεύγη σύμπαντα. φόβῳ δὲ τοῦ ψηφίσματος τινὰ τῶν γεωργῶν ἡμίονον ἀγαγεῖν γηραιόν, ἄγοντα ἔτος ὀγδοηκοστόν. τὸν δὲ δῆμον τιμῇ τοῦ γῆρος προηγῆτορα τῶν ζευγῶν εἰς τὴν κατασκευὴν αὐτὸν τοῦ νεῶ καταστήσαι, προβαδίζειν τε ἄζευκτον καὶ ἀπληκτον ψηφίσασθαι, μηδένα δὲ τῶν πυροπωλῶν ἢ κριθοπωλῶν ἀπελαύνειν αὐτὸν τῆς ἐστίας ἢ ἀπείργειν τῆς βρώσεως. συλλαμβάνειν γε μὴν καὶ κύειν ἐπιτηδείως ἔχειν φησὶν Ἀριστοτέλης τὴν θήλειαν ἕως ἐτῶν τριάκοντα.

13. Ce préliminaire étant ainsi posé, il ne me semble pas hors du propos de l'exposé sur la thérapeutique de parler du nombre d'années que peut atteindre à ce qu'on dit la longévité d'un cheval. Ainsi, Aristophane de Byzance, dans son abrégé *De la nature des animaux* rédigé à partir des œuvres du philosophe Aristote <sup>40</sup>, dit qu'un cheval peut vivre jusqu'à

---

39. Indépendamment des renseignements épars chez de nombreux auteurs, deux types de sources essentiellement abordent systématiquement la question des races de chevaux : les poèmes cynégétiques (Grattius [époque augustéenne], Oppien d'Apamée [sous Caracalla], Némésien [2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.]) et les traités hippiatriques (Apsyrtos, Hiéroclès et Végèce). Mais l'exposé le plus complet est le texte attribué à Timothée de Gaza (sous Anastase I<sup>er</sup> [491-518]), qui nous a été transmis dans deux collections byzantines, le manuel de zoologie composé sur l'ordre de Constantin VII Porphyrogénète connu sous le titre Συλλογὴ τῆς περὶ ζῶων ἱστορίας, χειρῶν, πτηνῶν τε καὶ θαλαττίων (éd. S. LAMBROS, *Excerptorum Constantini De natura animalium libri duo. Aristophanis Historiae animalium Epitome subiunctis Aeliani Timothei aliorumque eclogis* [Supplementum Aristotelicum, I], Berlin, 1885, II, 588-609, p. 146, lg. 21 – p. 149, lg. 5) et la *Collection* hippiatrique (CHG II, p. 121, lg. 15 – p. 124, lg. 18). Ce texte a fait l'objet d'une communication d'Anne-Marie DOYEN-HIGUET lors du XX<sup>e</sup> Congrès International des Études Byzantines à Paris (19-25 août 2001). Les sept races évoquées par Hiéroclès étaient réputées, et singulièrement la dernière, déjà mentionnée par Hérodote (III, 106 et VII, 40).

40. Cet abrégé ne nous est parvenu que via le manuel de zoologie évoqué dans la note précédente (éd. S. LAMBROS, *op. cit.* [n. 39]). Aristophane de Byzance (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) fut utilisé par Élien (voir E. L. DE STEFANI, « Per l'Epitome Aristotelis de animalibus di Aristofane di Bizanzio », *Studi Italiani di Filologia Classica* 12 (1904), p. 421-442) et par Timothée de Gaza (voir M. WELLMANN, « Timotheos von Gaza », *Hermes* 62 [1927], p. 180).

cinquante ans et au-delà<sup>41</sup>. Et dans les *Géorgiques* des Quintilii<sup>42</sup>, nous avons trouvé que le même cheval a servi un des cavaliers pendant toute la durée de la campagne militaire, vingt-cinq années de suite<sup>43</sup>. Tarentinus<sup>44</sup> raconte que lors de la construction du temple de Zeus près de la fontaine aux neuf sources<sup>45</sup>, les Athéniens avaient voté un décret aux termes

41. Le texte d'Aristophane de Byzance tel que nous l'avons conservé (*Épitomé*, II, 584 : éd. S. LAMBROS, *op. cit.* [n. 39], p. 146, lg. 8-9) donne un chiffre bien inférieur : ζῆ δ' ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ ἔτη τριάκοντα, « il vit au plus jusqu'à 30 ans », mais Hiéroclès a peut-être eu accès à un texte différent ; l'information se retrouve chez Aristote, *H. A.*, VI, 22, 576 a 26-29 : ζῶσι δὲ τῶν ἵπων... ἔνιοι δὲ πεντεκαεῖκοσι καὶ τριάκοντα : ἐὰν δὲ τις ἐπιμελῶς θεραπεύῃ, ἐκτείνει καὶ πρὸς τὰ πεντήκοντα, « Parmi les chevaux, quelques-uns vivent 25 et 30 ans... si on s'en occupe avec soin, on peut les prolonger jusqu'à 50 ans. » Un peu plus haut (*H. A.*, V, 14, 545 b 18-20), Aristote – dont l'information se retrouve chez Timothée de Gaza (éd. M. HAUPT, « Excerpta ex Timothei Gazaei libris De animalibus », *Hermes* 3 [1868], p. 17, lg. 16-18, article repris dans *M. Hauptii opuscula III*, Leipzig, 1876, p. 274-302 [ce passage : p. 289, lg. 26-27]) – indique une longévité moyenne de 35 ans pour le mâle, et de 40 ans pour la femelle, et signale le cas d'un cheval qui avait vécu jusqu'à 75 ans. De nos jours, on considère généralement que l'âge extrême est de 25 ans pour les chevaux employés comme reproducteurs et 15 ans pour les chevaux de service (voir J. MARCQ, J. LAHAYE et E. CORDIEZ, *Extérieur du cheval*, Gembloux - Paris, 1951, p. 11). Les mêmes auteurs évoquent le cas de la jument boraine « Grand'mère » âgée de 43 ans en 1893, décrite par A. DEGIVE (« Grand'mère à l'exposition chevaline nationale de 1893 », *Annales de médecine vétérinaire*, 42 [1893], p. 409-415) et mentionnent d'autres chevaux ayant atteint 48 et 56 ans.

42. Sextus Quintilius Condianus et Sextus Quintilius Valerius Maximus étaient des frères originaires d'Alexandrie de Troade, remarquablement unis ; consuls en 151, hauts fonctionnaires en Achaïe en 169, ils furent mis à mort par Commode en 183. Ils étaient les auteurs de *Γεωργικά*, et leur nom apparaît une douzaine de fois dans les *Géoponiques*. Voir R. HANSLIK (*s.v.* Quintilius, n<sup>os</sup> 22 et 27, *R.-E.* I, XXIV 1, col. 983-987), qui réfère à des sources épigraphiques et littéraires (Dion Cassius, 73, 5 et 7, Philostrate, *Vie des sophistes*, II, 559 et Ammien Marcellin, XXVIII, 4, 21). Ils sont aussi cités par Athénée (XIV, 649 d-e).

43. L'information est vraisemblable (cf. *supra* n. 41), bien qu'elle ne soit pas, à notre connaissance, relayée par une autre source grecque ou latine. À titre de comparaison, l'étalon arabe Marengo, le doyen des écuries napoléoniennes, né en 1797, participa aux batailles d'Aboukir (1799), de Marengo (1800) de Iéna (1806), de Wagram (1809), et parcourut la Russie. Blessé à la hanche à Waterloo, en 1815, il fut racheté par un officier anglais et mourut à 35 ans en Angleterre (voir P. OSCHÉ, *Les chevaux de Napoléon*, sous presse).

44. Tarentinus (« le Tarentin »), distinct du médecin Héraclide de Tarente (v. 75 av. J.-C.), était l'auteur d'un traité d'agriculture, et se trouve repris dans les sources des *Géoponiques* : voir Photius (*Bibliothèque*, codex 163) qui le cite parmi les sources de Vindanios Anatolios de Bérytos, et E. ODER, « Beiträge zur Geschichte der Landwirtschaft bei den Griechen I », *Rheinisches Museum* 45 (1890), p. 88-90. Tarentinus est cité une seconde fois par Hiéroclès à propos des remèdes à la morsure de la musaraigne (*CHG* I, p. 314, lg. 21-22 [B, LXXXVII, 2]).

45. La localisation et l'identification de la fontaine appelée Ἐννεάκρονος ou Καλλιρόη font l'objet d'intenses controverses parmi les spécialistes de la topographie

duquel tous les attelages de l'Attique devaient être amenés dans la ville. Craignant le décret, un paysan amena un vieux mulet qui était dans sa quatre-vingtième année<sup>46</sup> ; le peuple, par égard pour sa vieillesse, décida par décret qu'il fût institué guide des attelages pour la construction du temple et qu'il marchât devant, sans joug ni coups, et qu'aucun des vendeurs de blé ou d'orge ne l'écartât du foyer ou ne l'empêchât de manger<sup>47</sup>. Aristote dit que la femelle peut s'accoupler et mener à terme une gestation jusqu'à trente ans<sup>48</sup>.

14. ἀλλ' ἐνταῦθα ἡμῖν ὁ τὰ τοιαῦτα ἱστορῶν ἰστάσθω λόγος, ἵνα μὴ πόρρω τῆς ὑποθέσεως ἀπαχθέντες λάθωμεν. ὄρων δὲ τοὺς δοκιμωτάτους τῶν ἰατρῶν σημεῖα προλέγοντάς τινα, δι' ὧν ἕκαστον πάθος ἐπιγνώσεται τις συμπτωμάτων, ἀναγκαιότατον εἶναι νομίζω τοῦτον ἐπὶ τῆς τῶν ἵππων ἰατρικῆς τῆς προμνήσεως παραλαμβάνειν τὸν τρόπον. εἰ γὰρ τῶν ἀνθρώπων τῆ κατὰ φύσιν ἐξουσία τοῦ λόγου δυναμένον παραστήσαι τὸ λυποῦν οὐδὲν ἦττον τῆς ἀπὸ τῶν σημείων τοῖς ἰατροῦσιν ἐδέησεν ἐπισκέψεως, πολὺ

---

athénienne : voir notamment R. E. WYCHERLEY (*op. cit.* [n. 33], n° 443, p. 139-140), et J. TRAVLOS (*op. cit.* [n. 33], p. 204-205). D'autre part, la mention, au lieu du Parthénon (cf. *infra* n. 47) d'un temple de Zeus, est manifestement une erreur de Hiéroclès, auquel cas il ne connaît pas bien l'histoire de la ville d'Athènes.

46. Ce chiffre semble exagéré, même si le mulet a une longévité supérieure à celle du cheval. Ainsi, d'après A. RAVENEAU et J. DAVÉZÉ (*Le livre de l'âne. Son histoire, sa famille, son éducation, toute sa vie*, Paris, 1994, p. 57), le mulet des Pyrénées se voit attribuer une longévité de 45 % supérieure à celle du cheval ; le mulet seynard (Provence) peut vivre jusqu'à 30 ans.

47. Cette histoire est évoquée par plusieurs sources, dans le cadre de la construction du Parthénon (447-438) : Aristote, *H. A.*, VI, 24, 577 b 28 – 578 a 1, Pline l'ancien, VIII, 175, Plutarque, *De l'intelligence des animaux*, 970 a 5 – b 5, Élien, *De la nature des animaux*, VI, 49 et Timothée de Gaza, 30 (éd. M. HAUPT, *op. cit.* [n. 41], p. 19, lg. 4-9 [ou *Opuscula* 3, p. 291, lg. 12-15]). Une variante, dans laquelle il n'est pas fait mention du grand âge du mulet, est aussi racontée par Plutarque (*Caton l'Ancien*, 339 a – b [V, 3]).

48. Ce n'est pas exactement ce qu'écrit Aristote (*H. A.*, V, 14, 545 b 15-18), selon qui « l'étalon monte jusqu'à trente-trois ans et la femelle se prête à la saillie jusqu'à quarante ans, si bien que l'aptitude à l'accouplement existe pour ainsi dire toute leur vie » (éd. et tr. P. LOUIS, *Aristote, Histoire des animaux*, II, Paris, « Les Belles Lettres », 1968, p. 21). L'information de Hiéroclès correspond davantage à celle de l'*Epitomé* d'Aristophane de Byzance (II, 577 : éd. S. LAMBROS, *op. cit.* [n. 39], p. 144, lg. 7-8) : συλλαμβάνει δὲ ἕως τριακονταετῆς γέννηται, « elle conçoit jusqu'à 30 ans ». Sur les informations relatives à l'accouplement et à la reproduction dans le *CHG* et leur confrontation avec d'autres sources antiques, voir Anne-Marie DOYEN, « L'accouplement et la reproduction des équidés dans les textes hippiatriques grecs », *Annales de Médecine Vétérinaire* 125 (1981), p. 533-556. En réalité, si la fécondité des chevaux décline avec le vieillissement, la vie génitale peut se poursuivre jusqu'à un âge avancé pour les étalons comme pour les juments. La jument « Grand'mère » déjà évoquée (n. 41) pouлина, au moins pour la trente-deuxième fois, à l'âge de 40 ans (J. MARCQ, J. LAHAYE et E. CORDIEZ, *Le cheval*, II, Paris – Gembloux, 1943, p. 412 et 429 et A. DEGIVE, *op. cit.* [n. 41], p. 410).

δήπου μᾶλλον δεῖ τῆς τῶν<sup>49</sup> διδασκομένων γνωρισμάτων καταλήψεως ἐπὶ τῶν οὐ δυναμένων τὸ συμβᾶν διελθεῖν. ἴν' οὖν ἀπὸ τῶν μεγίστων ἀρξώμεθα, περὶ πυρετοῦ πρότερον διεξέλθωμεν.

14. Mais que s'arrête là pour nous l'exposé de tels faits, pour éviter qu'à notre insu nous ne nous écartions trop du sujet. Voyant que les plus considérés des médecins indiquent à l'avance des signes, des symptômes auxquels on reconnaîtra chaque maladie, je pense qu'il est indispensable de reprendre ce mode de prévision en médecine des chevaux. Si en effet dans le cas des hommes, qui, grâce à la faculté naturelle du langage, peuvent montrer leur souffrance, ceux qui les soignent ont néanmoins besoin de l'examen basé sur les symptômes, la compréhension des signes qui sont enseignés est sans doute bien plus nécessaire si l'on a affaire aux êtres ne pouvant exposer ce qui leur arrive<sup>50</sup>. Pour commencer par le plus important donc, nous traiterons d'abord de la fièvre<sup>51</sup>.

CHG I, p. 248, lg. 11-12 (B, LIX, 1)<sup>52</sup>

#### *Fin du premier livre*

« μέτρον ἄριστον » εἶπεν τοῦτο σοφῶν τις ἐν ἀποφθέγμασιν · ᾧ χρῆ πειθομένους, τοῦτο πέρας ἐπιθεῖναι τῇ πρώτῃ βίβλῳ.

« La mesure est excellente », a dit un des sages dans ses apophtegmes<sup>53</sup> : il faut qu'obéissant à cette règle, nous mettions cette limite au premier livre.

49. V (fol. 7, lg. 15-16) a διδασκάλων καὶ διδασκομένων (« qui enseignent et qui sont enseignés »).

50. Dans son introduction, Celse (*Prol.*, 65) rapproche les methodistes de « ceux qui soignent petit et gros bétail », qui, « ne pouvant apprendre d'animaux privés de parole ce qui est particulier à chaque individu, ne s'en tiennent qu'aux traits généraux ». Végèce fait des considérations similaires dans l'introduction de sa *Mulomedicina* (Prologue, 7 : éd. E. LOMMATZSCH, Leipzig, Teubner, 1903, p. 13).

51. La fièvre, considérée comme une entité nosologique était le premier sujet traité par Apsyrτος (cf. *supra* p. 29) : bien que ce soit difficile à vérifier, il est probable que Hiéroclès ait suivi pour l'essentiel la même table des matières que lui.

52. Ces lignes, transmises dans B (fol. 211r), L (fol. 145v), R (fol. 26v) et V (fol. 54v), y suivent le bref chapitre consacré aux ὑστριχίδες (« poils de porc-épic », sans doute liés à une nécrose de la queue : voir Anne-Marie DOYEN-HIGUET, *op. cit.* [n. 14], n. 61, p. 100-101) : ce texte clôturait vraisemblablement le premier livre dans le traité original de Hiéroclès. Dans V (fol. 54v) sont ajoutées les mentions Τέλος τοῦ πρώτου βιβλίου et Ἀρχὴ τοῦ δευτέρου βιβλίου.

53. Première maxime, attribuée à Cléobule de Lindos (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.), dans la série d'apophtegmes des sept sages dite de Demetrios de Phalère (v. 350 - 283 av. J.-C.) et transmise par Jean Stobée (*Florilège*, III, 79).

CHG I, p. 248, lg. 13 - p. 250, lg. 8 (B, LIX, 2-7)

*Prologue du second livre*

Ἱεροκλέους ἵππων θεραπειας Β'

2. Ἡσίοδος μὲν ἡμῖσιν τοῦ παντός φησιν εἶναι τὴν ἀρχὴν, προτρέπων, οἶμαι, καὶ διὰ τοῦτου τῶν ἀρίστων ἐπιτηδευμάτων ἀπεσθαι, ὡς τοῖς γε ἀρξάμενοις ἐξ ἡμισείας ἤδη προηυσιμένον τοῦ σπουδάσματος, οὐ πολλοῦ δὲ ὄντος τοῦ τῆς ἡμισείας μοίρας πλείονος, ὅμως δεῖ τοῦ λειπομένου πρὸς τὴν τοῦ παντός συμπλήρωσιν. ἐγὼ δὲ οὐχ ἥκιστα ἐν τῷ περὶ τῆς ἵππων θεραπειας συγγράμματι τοῦτο μοι δοκῶ δεῖξειν γεγεννημένον.

De Hiéroclès, des soins aux chevaux, II <sup>54</sup>.

2. Hésiode dit que le début est la moitié de l'ensemble <sup>55</sup>, incitant, je pense, aussi par cette formule à s'adonner aux activités les plus nobles,

54. Dans B, cette indication précède le second prologue d'Hiéroclès et ne change rien à la numérotation des chapitres. Dans L, une nouvelle numérotation commence à partir du second prologue.

55. Aux v. 40-41 du poème *Les travaux et les jours*, Hésiode fustige l'attitude des rois « mangeurs de présents » :

Νήπιοι, οὐδὲ ἴσασιν ὄσφ πλέον ἡμῖσιν πάντος  
οὐδ' ὄσον ἐν μαλάχῃ τε καὶ ἀσφοδέλω μέγ' ὄνειρα

« Les insensés, ils ne savent pas combien la moitié vaut plus que le tout, ni quelle grande utilité il y a dans la mauve et l'asphodèle ! »

Ces deux expressions sont devenues proverbiales. Ainsi, dans les *Lois* de Platon (690 e 2-3), la première, qui nous intéresse ici, est citée pour stigmatiser l'attitude des anciens rois d'Argos et de Messène et assortie d'une explication : ὁπότεν ἦ τὸ μὲν ὅλον λαμβάνειν ζημιῶδες, τὸ δὲ ἡμῖσιν μέτριον, τότε τὸ μέτριον τοῦ ἀμέτρου πλέον ἡγήσατο, ἄμεινον ὄν χειρόνος, « Il estimait que lorsque prendre le tout est nuisible, tandis que prendre la moitié est mesuré, alors ce qui est mesuré vaut plus que ce qui est démesuré, ce qui est meilleur valant plus que ce qui est pire. » Platon reprend l'expression dans le même sens à propos du bonheur du gardien de la cité dans la *République* (466 b 4 – c 3). Dans le même dialogue, il écrit à propos de l'éducation qu'« en toutes choses le plus important est le commencement » (ἀρχὴ παντός ἔργου μέγιστον). Galien (*De placitis Hippocratis et Platonis*, IX, 1, 9) explique que « Platon, louant le proverbe dans lequel nous disons ἀρχὴ δὲ τὸ ἡμῖσιν παντός, y a ajouté lui-même le mot μέγιστον, disant qu'en toute entreprise, le début est le plus important, comme aussi certains autres disent que le début n'est pas seulement la moitié du tout, mais même plus que la moitié, alors que d'autres encore disent qu'il est potentiellement le tout ». Lucien (*Hermotime*, 3) attribue la paternité de l'expression ἢ ἀρχὴ ἡμῖσιν τοῦ παντός à Hésiode, et Jamblique à Pythagore (*Vie de Pythagore*, 162).

Chez Hiéroclès, les deux expressions (dont l'une et l'autres ont été fréquemment citées) sont amalgamées ; la même contamination est observée dans le proverbe transmis sous le nom de Diogenianos (I), II, 97 : ἀρχὴ τὸ ἡμῖσιν παντός · ἐπὶ τῶν εἶς τι προκοπτόντων, « le début est la moitié du tout ; à propos de ceux qui tendent vers quelque chose », mais il est ensuite précisé παρῆκται δὲ ἐκ τῆς Ἱσιόδου « <l'expression> est détournée de son sens par rapport à celle d'Hésiode ». Un autre

dans l'idée que pour ceux qui ont commencé, l'objet de leurs soins est déjà à demi réalisé. Bien que la partie qui s'ajoute à la moitié ne soit pas longue, ce qui reste est cependant nécessaire à l'achèvement de l'ensemble. Moi, particulièrement dans cet ouvrage sur les soins à donner aux chevaux, je pense en montrer une application.

3. ἀρξάμενος γὰρ τὸ πρῶτον συγγράφειν βιβλίον καὶ τοῦτο πληρῶσαι οὐκ εὐμαρῶς ἐλπίσας, ἀντίστροφον ἀτεχνῶς τινα κατὰ τοὺς τῶν μελῶν ποιητὰς ἀποτείνω βίβλον ταυτηνὶ δευτέραν, μηδὲν ἐλλείπειν τῷ συντάγματι θέμενος διὰ σπουδῆς. ὥσπερ γὰρ ἦρμωσεν μέτρον αὐταρκες ἐπιθεῖναι τῇ πρώτῃ, τὸν ἐπὶ τῷ πολλῷ φυλαξάμενον μήκει κόρον, οὕτω προσῆκον ἦν, μὴ ἀτελεῖ τὴν πραγματείαν καταλιπεῖν, ἄλλως τε καὶ περὶ σπουδαίων συνταττομένην πραγμάτων.

3. Ayant en effet commencé à rédiger le premier livre et prévu de le terminer non sans difficultés, je développe simplement en antistrophe, à la manière des poètes lyriques, ce deuxième livre, m'étant proposé par zèle que rien ne manque à cette composition. De même en effet qu'il seyait d'ajouter à la première partie la mesure appropriée en évitant la satiété provoquée par un excès de longueur<sup>56</sup>, ainsi il convenait de ne pas laisser l'entreprise inachevée, d'autant plus qu'il s'agit d'une composition sur des faits dignes d'intérêt.

4. τοῦτο γάρ, οἶμαι, κάλλιστον καὶ πανταχῇ περισπούδαστον ζῶον ἀνθρώποις ἵππος ἂν εἰκότως εἶναι νομίζοιτο. ὁδοιποροῦντι μὲν ἐπελαφρύων τῷ δεσπότη τούς πόνους, πομπεύοντι δὲ σεμνοτέραν ἀποφαίνων καὶ περιβλεπτοτέραν τὴν πομπήν, ἔν γε μὴν τοῖς κατὰ πόλεμον ἀγῶσιν συγκινδυνεύων<sup>57</sup> καὶ μετέχων τῶν ἔργων, ὡς

---

parémiographe, Arsénios de Monemvasie (fils de Michel Apostolios, connu notamment comme copiste de mss) (XII, 9) résume plus fidèlement le propos d'Hésiode : Νήπιος οὐκ ἐνόησεν ὄσφ πλέον ἥμισυ παντός, « L'insensé n'a pas réfléchi à quel point la moitié vaut plus que le tout. »

56. Le second livre de Hiéroclès était-il d'une longueur comparable à celle du premier ? Nous ne disposons plus que de la *Collection*, dont les données peuvent fournir des éléments de réponse dans la mesure où la plupart des chapitres comportent un texte de Hiéroclès. Dans les recensions présentant une répartition en deux livres, le second est toujours un peu plus court. Dans B, la première partie (*CHG* I, p. 1-248) compte 59 chapitres, et la seconde, (*CHG* I, p. 248- 450), plus brève, 71 – en comptant les deux derniers réservés aux compositions de médicaments. Hiéroclès y est régulièrement représenté jusqu'au ch. 95, à partir duquel ses contributions se font plus rares. Dans L, les deux livres comptent respectivement 50 et 49 chapitres. Dans la reconstitution de RV, les chapitres ne sont plus numérotés, et R, fragmentaire, interdit toute estimation. Dans V, le premier livre (60 rubriques) occupe les fol. 5r-54r, le second (48 rubriques) les fol. 55r-89v.

57. Les mss R (fol. 1v, lg. 17) et V (fol. 56r, lg. 1-2) ont (après « ἀλγῶσι ») συμβιοτεύων καὶ συγκινδυνεύων (« partageant la vie et les risques ») : l'association

ἐλεῖν μὲν τοὺς φεύγοντας τῶν πολεμίων, διασώσασθαι δὲ τῶν φίλων τοὺς σωτηρίας δεομένους.

4. C'est que, je le pense, le cheval pourrait être raisonnablement considéré comme l'animal le plus beau et le plus zélé à tous points de vue vis-à-vis des hommes. Allégeant les peines de son maître lorsqu'il voyage, rendant plus imposante et plus spectaculaire la procession pour celui qui défile, dans les luttes en temps de guerre, partageant les risques et participant aux travaux jusqu'à surprendre les ennemis qui fuient et sauver du danger les amis en quête de salut <sup>58</sup>.

5. διόπερ εἰκότως πρὸς μὲν ἀνθρώπων οὕτως τετίμηται, ὡς Ὀλυμπιάσι τε καὶ Πυθοῖ καὶ πανταχοῦ τῶν ἀγώνων ἵπποις ὥσπερ ἀνδράσι τάχους ἀμίλλης προκειῖσθαι γέρα. παρὰ δὲ τοῖς θεοῖς τοσαύτης ἡξίωται σπουδῆς <sup>59</sup>, ὡς μὴ μόνον ὑποζεύγνυσθαι τοῖς θεοῖς αὐτῶν ἄρμασιν, ἀλλ' ἤδη καὶ τῷ τῶν ἄστρον κατ' οὐρανὸν συντετάχθαι χορῶ.

5. C'est pourquoi il jouit à juste titre d'une telle considération des hommes, qu'à Olympie et à Delphes <sup>60</sup> et partout où il y a des concours, des récompenses à la compétition de vitesse sont prévues pour les chevaux comme pour les hommes <sup>61</sup>. Auprès des dieux, il est jugé digne d'une telle

---

des deux verbes est heureuse, mais il s'agit vraisemblablement d'une addition (cf. *supra* n. 49 et *infra* n. 59).

58. Parmi les tâches dévolues aux chevaux, Hiéroclès envisage d'abord le transport, la parade et la guerre avant d'évoquer les jeux. Il ne parle pas de la chasse. Sur la spécialisation et la sélection pratiquée par les Anciens, voir P. VIGNERON, *op. cit.* [n. 37], p. 30-32.

59. Les mss R (fol. 1v, lg. 24) et V (fol. 56r, lg. 11) ont τιμῆς καὶ σπουδῆς.

60. Les jeux sacrés furent abolis par l'Édit de Théodose (393). Sur les différentes formes de concours hippiques dans l'Antiquité gréco-romaine, voir P. VIGNERON (*op. cit.* [n. 37]), p. 190-219.

61. Hiéroclès se réfère ici clairement à la Grèce classique, où plusieurs témoignages, écrits et figurés, attestent la reconnaissance manifestée (plus, semble-t-il, qu'aux auriges ou aux cavaliers) aux chevaux qui concouraient aux jeux sacrés et assuraient les honneurs de la victoire à leurs propriétaires. Bacchylide (*Épinicies*, V, v. 37-50 et 182-186, *Éloges*, fr. 5, v. 8-12) et Pindare (*Olympiques*, I, 18-23 et *Pythiques*, III, 74) ont vanté les qualités de Φερένικος, le cheval de Hiéron de Géla. En décrivant les statues des vainqueurs olympiques, Pausanias (VI, 13, 9) raconte que la jument Αὔρα (« Brise »), bien qu'elle eût désarçonné son cavalier au début de la course, fit remporter à son propriétaire, le Corinthien Pheidolas (2<sup>e</sup> moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) la couronne olympique, et que les enfants du même Pheidolas furent également vainqueurs avec un cheval, Lycos, qui fut représenté sur une stèle portant une inscription citée par Pausanias. Lycos fait l'objet d'une autre épigramme, conservée dans l'Anthologie Palatine (VI, 135) et attribuée à Anacréon. Sur les problèmes d'interprétation posés par ces textes, voir D. L. PAGE, *Further Greek epigrams*, Cambridge, 1981, p. 401-402. Selon Hérodote (VI, 103), les caavales de Cimon, le père de Miltiade, qui avaient gagné trois victoires olympiques, furent enterrées en face de leur propriétaire, comme précédemment celles du Lacédémonien Évagoras : voir

estime que non seulement il est attelé à leurs chars divins <sup>62</sup>, mais qu'il est aussi déjà associé au chœur des étoiles dans le ciel <sup>63</sup>.

6. οὐκ ἀσυντελὲς μὲν οὖν ἴσως ἂν τινι δόξειεν εἶναι πρὸς τὴν τοῦ συγγράμματος πρόθεσιν τὸ καὶ τῶν ὑπὸ τοῦ φιλοσόφου Ἀριστοτέλους ἱστορηθέντων μνήμην ἐν μέρει ποιήσασθαι, ὡς οὐ στέαρ ἵππος ἀλλὰ πιμελὴν ἔχει, πνεύμονά τε τρίλοβον οὐκ ἔχοντα προσπεφυκυῖαν τὴν χολήν, κείσθαι γὰρ αὐτὴν παρὰ τὸ ἔντερον πολλὴν καὶ δυσώδη, καὶ ἔτι πρὸς τοῦτοις ὡς ἵπων καὶ ἡμιόνων ἐστίν, ὧν ὀστέον εὐρέθη ἐν τῇ καρδίᾳ. καίτοι πολλοῖς τὰ τοιαῦτα ἠγνοήθη, ὥσπερ Μίκικλωνί τῷ παλαιῷ, ὃς ᾤετο ἵππου καὶ τὸ κάτω βλέφαρον ἔχειν τρίχας ὅς καλοῦσιν Ἑλληνες βλεφαρίδας· καθάπτεται γοῦν αὐτοῦ Σίμων τὴν ἄγνοιαν ταύτην αἰτιώμενος.

aussi Plutarque, *Caton l'Ancien*, 339 b (V,4) et Élien (*De la nature des animaux*, XII, 40), qui remplace Cimon par Miltiade. À propos de l'attaque imminente de la Sicile par les Carthaginois (408 av. J.-C.), Diodore (XIII, 82, 6) évoque la richesse d'Agrigente et critique notamment le luxe des tombeaux réservés aux chevaux de course.

Une amphore panathénaïque (v. 530 av. J.-C.) représente sur sa monture un cavalier qu'on proclame vainqueur et qui tient un rameau (d'olivier ?) ; il est entouré de trois personnages : l'un, derrière le cheval tend lui aussi un rameau ; le second, devant, caresse la face de l'animal de la main gauche, tandis que de la droite, il lève un rameau et une couronne ; le troisième, placé sur le côté, fixe à la rêne droite un long ruban à franges (J. D. BEAZLEY, *The development of Attic black-figure* [Sather Classical lectures 24], Berkeley - Los Angeles - Londres, 1986, pl. 94/3 et p. 85). Sur un fragment de tombe attique, un cheval au galop est surmonté d'une victorie ailée (O. WALTER [Beschreibung der Reliefs im kleinen Akropolismuseum in Athen, Vienne, 1923, n° 244, p. 110-111] situe ce vestige vers 400 av. J.-C.). Pour d'autres exemples, voir M. BLECH, *Studien zum Kranz bei den Griechen*, Berlin - New York, 1982, p. 125-126 et J. D. BEAZLEY, *op. cit.*, p. 85.

62. À en croire par ex. Platon (*Phèdre*, 247 b 1-2 et d 5-6), les dieux se déplacent dans des chars tirés par des chevaux. Le char du soleil et la triste aventure de Phaéon, son fils, qu'évoquent notamment Platon (*Timée*, 22 c 3 - d 1) et Ovide (*Métamorphoses*, II, 1-332), sont bien connus. Au chant VIII de l'*Illiade*, (v. 381 et s.), Athéna et Héra attellent leurs coursiers à leurs chars pour porter secours aux Grecs, puis les détellent, arrêtées par l'interdiction de Zeus que leur transmet Iris.

63. Claude Ptolémée (*Almageste*, VII, 5) indique deux constellations proches l'une de l'autre, Ἴππος et Ἴππου προτομή, respectivement appelées ultérieurement Pégase et *Equuleus* (ou encore *Equus minor*), alors qu'Aratos (*Phénomènes*, 205-224), sur lequel Anne McCabe a attiré notre attention, ne décrit que la première, qu'il ne nomme pas explicitement Pégase. Toutefois, se référant implicitement à Hésiode (*Théogonie*, v. 6), il évoque l'Hippocrène, cette source de l'Hélicon qui avait jailli sous le sabot d'un cheval souvent identifié avec Pégase, et était réputée inspirer les poètes qui s'y abreuvaient (éd. et tr. J. MARTIN, *Aratos. Phénomènes*, I, Paris, « Les Belles Lettres », 1998, p. 12-13 ; voir aussi son commentaire, *Id.*, II, 1998, p. 246-249). Comme le fait remarquer G. J. TOOMER (tr. *Ptolemy's Almagest*, Londres, 1984, p. 358) à propos du passage de l'*Almageste* (V, 7) où sont décrites les deux constellations, il y eut certainement des confusions.

6. Il pourrait peut-être sembler non dépourvu d'intérêt pour l'objet du traité de rappeler aussi à leur tour les recherches d'Aristote : le cheval n'a pas de « suif », mais de la « graisse »<sup>64</sup>, et un poumon<sup>65</sup> à trois lobes qui n'a pas de bile qui y soit produite<sup>66</sup>, celle-ci se trouve en effet en grande quantité et malodorante près de l'intestin<sup>67</sup>, et ce n'est pas tout : il y a en outre des chevaux et des mulets chez lesquels on a trouvé un os dans le

---

64. Cette distinction est effectivement énoncée par Aristote (*H. A.*, III, 17-18, 520 a 6 – b 9, et *P. A.*, II, 5, 651 a 20 – b 19), qui donne les précisions suivantes : la graisse et le suif sont du sang cuit par suite de l'abondance de nourriture. Le suif, de nature terreuse, est friable dans tous les sens et se solidifie en se refroidissant, tandis que la graisse, qui n'est pas de nature terreuse, est fluide et ne se solidifie pas ; les bouillons d'animaux à graisse comme le cheval et le porc, ne se figent pas, au contraire de ceux d'animaux à suif, comme le mouton et la chèvre. Ils diffèrent aussi par le lieu où ils se trouvent : la graisse est entre la peau et la chair, ce qui n'est pas le cas du suif qui se trouve à la base des chairs. L'épiploon est garni de graisse chez les animaux à graisse, de suif chez les animaux à suif. Les animaux à double rangée de dents ont de la graisse, ceux qui n'ont pas une double rangée ont du suif (voir le commentaire de J. ALTHOFF, *Warm, kalt, flüssig und fest bei Aristoteles. Die Elementarqualitäten in den zoologischen Schriften*, Stuttgart, 1992, p. 59-64).

On retrouve encore cette distinction entre la graisse et le suif (et les animaux à graisse ou à suif) chez Buffon (*Histoire naturelle. Quadrupèdes*, Paris, 1799, p. 219-221 et 256) – comme le signalait déjà P. LOUIS (*Aristote. Les parties des animaux*, Paris, « Les Belles Lettres », 1956, p. 177, n. 3 à la p. 35) – et dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (VII, 1767, col. 838, s.v. graisse).

65. Comme le pensaient E. ODER et K. HOPPE (*CHG I*, p. 249, lg. 17 et appareil critique), l'erreur flagrante πνεύμονα pour ἥπαρ doit vraisemblablement être imputée à Hiéroclès plutôt qu'à la tradition. Le foie du cheval présente bien trois lobes apparents, auquel s'ajoute un quatrième moins visible (voir R. BARONE, *Anatomie comparée des animaux domestiques, III Splanchnologie. Foetus et ses annexes, 1. Appareil digestif - Appareil respiratoire*, Lyon, 1976, p. 547).

66. Le cheval n'a effectivement pas de vésicule biliaire (voir R. BARONE, *op. cit.* [n. 65], p. 541).

67. Selon Aristote (*P. A.*, IV, 2, 676 b 25-26), certains animaux, dont le cheval, l'âne et le mulet « n'ont pas du tout de bile » (éd. et tr. P. LOUIS, *op. cit.* [n. 64], 1956, p. 107), en quoi il se trompe, l'absence de vésicule biliaire n'empêchant pas que la bile soit sécrétée par le foie. Les indications de Hiéroclès se rapprochent davantage de l'*Épitomé* d'Aristophane de Byzance (II, 574 : éd. S. LAMBROS, *op. cit.* [n. 39], p. 143, lg. 22 – p. 144, lg. 2) où on lit au contraire : διο>ιχθεις δὲ πιμελῆν ἔχει ἀλλ' οὐ στέαρ, πι<μελῶδες δὲ καὶ τὸ ἐπίπλοον· χολῆν μὲν ἔχει, ἀλλὰ παρὰ τὸ ἔντερον κε<χυμένη εὐρίσκεται αὐτ>η, « si on l'ouvre, il a de la graisse et non du suif, et l'épiploon est également gras ; il a de la bile, mais on la trouve répandue du côté de l'intestin. » Ce texte lacunaire est reconstitué en partie à l'aide du texte d'Aristote, mais le contredit au sujet de la bile. On a l'impression qu'Aristophane a repris à propos des chevaux ce qu'Aristote (*P. A.*, IV, 2, 676 b 16-20) écrivait au sujet des poissons : la bile « est en rapport tantôt avec le foie, tantôt avec les intestins, comme si sa nature ne provenait pas moins du bas-ventre que du reste de l'abdomen. Ce fait est évident surtout chez les poissons. Tous, en effet, ont de la bile, et la plupart l'ont dans les intestins (οἱ πολλοὶ πρὸς τοῖς ἐντέροις) » (éd. et tr. P. LOUIS, *op. cit.* [n. 64], 1956, p. 107).

cœur<sup>68</sup>. Et cependant de telles choses sont ignorées de beaucoup, comme de Micon l'Ancien<sup>69</sup> qui croyait que la paupière inférieure du cheval aussi porte des poils que les Grecs appellent « cils »<sup>70</sup> ; Simon s'attaque du moins à lui en l'accusant de cette ignorance<sup>71</sup>.

7. ἐπεὶ δὲ οὐ περὶ τῆς φύσεως τοῦ ζώου πρόκειται λέγειν, ἀλλὰ τὰς ἐφ' ἐκάστῳ τῶν παθῶν θεραπείας παριστάναι, ταῦτα παρήμι κάκεῖνα νῆ Δία ὀπόσα φιλοκάλως Ἀριστοτέλης ἱστορεῖ, τῆ τοῦ ζώου μαρτυρῶν συνέσει τε ἅμα καὶ σωφροσύνη, καὶ ὡς οὐκ ἂν τῆ μητρὶ μιχθῆι· φησὶ γοῦν ἵπποφορβὸν ἓνα τῶν ἵππων ἐπαγαγεῖν τῆ μητρὶ, καλύψαντα αὐτὴν ἀκριβῶς καὶ λαθεῖν σπουδάσαντα. τὸν δὲ μιχθῆναι μὲν ὑπ' ἀγνοίας ὄρεχθέντα, γνόντα δὲ πως ἐν ὑστέρω κατὰ κρημνῶν ἀποτόμων ἑαυτὸν ἐπαφεῖναι, οὐκ ἐνεγκόντα ζῆν ἐπὶ τοιοῦτῳ δυσσεβήματι. ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐτέρων δεῖται συγγραμμάτων, ἡμεῖς δὲ ἐξόμεθα τῶν προκειμένων.

7. Puisqu'il n'est pas prévu de parler de la nature de l'animal, mais d'aborder successivement les traitements des maladies, je laisse cela de

---

68. Aristote évoque à deux reprises cette particularité à propos des chevaux et d'une certaine race de bœufs (*H. A.*, II, 15, 506 a 10 et *P. A.*, III, 4, 666b 17-20). Son observation, reprise par Timothée de Gaza, 27 (éd. M. HAUPT, *op. cit.* [n. 41], p. 17, lg. 14-15 [ou *Opuscula*, p. 289, lg. 25]) est exacte : il y a en effet au niveau du cœur un squelette fibreux, qui subit avec l'âge une métaplasie cartilagineuse chez le cheval ; chez le bovin, cette transformation est encore plus marquée, et on parle d'« os du cœur » (voir R. BARONE, *Anatomie comparée des animaux domestiques*, V. *Angiologie*, Paris, 1996, p. 78-79 et p. 81-87). Danielle GOURÉVITCH (« Un éléphant peut en cacher un autre, ou comment sauter du coq à l'âne peut mettre la puce à l'oreille », dans Armelle DEBRU et Nicoletta PALMIERI (éd.), *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah* [Mémoires du Centre Jean Palerne, 24], Saint-Étienne, 2001, p. 157-160) montre que Galien (*Des administrations anatomiques*, VII, 10 et *De l'utilité des parties du corps*, VI, 9), qui connaissait les observations d'Aristote, avait observé lors d'une autopsie une particularité du même ordre dans le cœur de l'éléphant.

69. Micon, fils de Phanomachos, sculpteur et peintre grec du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., le plus connu de ce nom : voir G. LIPPOLD (*R.-E.* II, XV 2, col. 1557-1561). Cette anecdote est racontée par Pollux (*Onomasticon*, II, 69) et par Élien (*De la nature des animaux*, IV, 50) selon qui le peintre ignorant était soit Apelle (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), soit Micon. Le texte d'Élien est repris dans l'*Épitomé* d'Aristophane de Byzance (II, 617 : éd. S. LAMBROS, *op. cit.* [n. 39], p. 151, lg. 3-7) ; la leçon du ms. (Mont Athos, Dionysiou 180 [fin XIII<sup>e</sup> ou début XIV<sup>e</sup> s. ?]) est Νίκωνα.

70. La formulation de Hiéroclès donne l'impression que le terme βλεφαρίδες, pourtant courant en grec dans le sens de « cils » comme ici, ou de « paupières », est pour lui inhabituel. Peut-on conclure de cette phrase qu'il n'est pas grec, ou faut-il y voir une affectation littéraire ?

71. On observe effectivement que « sur les paupières des chevaux, les cils supérieurs se montrent plus abondants et plus longs que les cils inférieurs » (E. BOURDELLE et C. BRESSOU, *Anatomie régionale des animaux domestiques I. Equidés. Cheval - âne - mulet*, Paris, 1937<sup>2</sup> [réimpr. 1972], p. 375).

côté, ainsi que, par Zeus, ces faits remarquables qu'Aristote<sup>72</sup> raconte avec le goût des belles choses en témoignant à la fois de l'intelligence et de la tempérance de l'animal, par exemple qu'il ne s'accouplerait pas à sa mère ; il dit en tout cas qu'un éleveur amena pour la saillie un des chevaux à sa mère, soigneusement recouverte, et y fit procéder à son insu. Lui, l'ayant désirée du fait de son ignorance, s'unit à elle, et l'ayant su d'une façon ou d'une autre par la suite, se précipita du haut d'escarpements, ne supportant pas de vivre avec un tel acte d'impiété. Mais ces faits nécessitent d'autres écrits, et nous nous en tiendrons à ce qui est prévu.

Tout à son sujet, Hiéroclès ne livre rien de lui-même, à part deux allusions à son métier, et ne fournit aucun élément qui permettrait de préciser son époque (entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> apr. J.-C. et le V<sup>e</sup> s. ?)<sup>73</sup>. Il n'est pas originaire d'Athènes, dont il a une connaissance manifestement livresque, ni sans doute de Grèce, il n'est pas évident qu'il ait jamais visité ces contrées<sup>74</sup>. Ses invocations à des figures de la mythologie païenne, à l'exclusion de la moindre allusion biblique, paraissent à première vue difficilement conciliables avec une foi chrétienne<sup>75</sup>, mais il est possible

---

72. Aristote (*H. A.*, IX, 47, 631 a 1-7) précise que la jument appartenait au roi de Scythie. Chez le Stagirite, cette histoire fait suite à celle (aussi racontée dans le traité pseudo-aristotélicien *Mirabilia*, 2, 830 b 5-10) d'un chameau qui, trompé de la même manière, aurait tué le chamelier. Voir aussi Varron (*R. R.*, II, 7, 9 : il a peut-être mélangé les deux histoires – le rôle du chameau est tenu par un poulain) et Pline l'Ancien (VIII, 156) qui raconte l'anecdote du poulain dans les mêmes termes qu'Aristote et évoque un fait similaire où une jument de Réate tua l'aurige. L'épisode de cette saillie incestueuse est également repris par Élien (*De la nature des animaux*, IV, 7 : voir aussi l'*Épitomé* d'Aristophane de Byzance, II, 614 [éd. S. LAMBROS, *op. cit.* (n. 39), p. 150, lg. 6-16]). Mais Aristote écrit ailleurs (*Id.*, VI, 22, 576 a 19-20) : « Les étalons couvrent même leurs mères et leurs filles : et le haras est considéré comme parfait lorsqu'ils saillent leur propre progéniture » (éd. et tr. P. LOUIS, *Aristote. Histoire des animaux*, II, Paris, « Les Belles Lettres », 1968, p. 116). Cette dernière indication donne à penser que les Anciens pratiquaient déjà la sélection consanguine, qui fut utilisée dans la plupart des races chevalines : « L'épuration d'une lignée chevaline n'a pu être réalisée, le plus souvent, qu'en ayant recours à la consanguinité la plus étroite, à savoir l'union d'un père avec ses filles pendant plusieurs générations, ou à l'union inverse, celle du fils avec la mère, suivant la valeur des parents, ou encore entre frères et sœurs. » (J. MARCO, J. LAHAYE et E. CORDIEZ, *op. cit.* [n. 41], p. 557.) De l'avis des vétérinaires que nous avons consultés, les chevaux ne connaissent pas les états d'âme qui auraient mené au suicide leur malheureux congénère scythe : l'inceste est courant chez les animaux, comme l'écrivait aussi Ovide (*Métamorphoses*, X, 324-328).

73. Cf. *supra* p. 28, 29 et n. 22.

74. Cf. *supra* p. 35-36 et n. 33, p. 39-40 et n. 45, et p. 47-48 et n. 70.

75. Prises à la lettre, ces invocations inciteraient à situer la composition de ces prologues sous le règne de Julien l'Apostat (361-363). Pélagonius (IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

qu'il s'agisse de références purement littéraires à l'Antiquité dans un texte qui en regorge par ailleurs. Observons enfin que si Hiéroclès évoque Simon et Xénophon (qu'il pourrait avoir lu dans le texte <sup>76</sup> ?), il ne dit rien ici de sa principale source, Apsyrtos, dont le nom revient pourtant souvent dans son traité proprement dit : il ne considérerait manifestement pas l'hippiatre à l'égal de ces grands noms antiques qu'il se plaît tant à citer <sup>77</sup>, donnant de prime abord l'illusion d'être un érudit, féru de lettres classiques. Mais ce vernis de culture s'effrite en fait dès qu'on l'effleure. Hiéroclès maîtrise certes les subtilités stylistiques dans ses prologues rédigés sur le ton du discours <sup>78</sup>, il exploite toutes les ressources du thème qu'il s'est choisi, s'efforçant même de répercuter des informations biologiques qu'il ne maîtrise qu'imparfaitement. Mais il est douteux qu'il ait lu les « grands classiques » dans le texte, comme pourraient le faire penser à première vue les citations – toutes d'origine grecque – qui agrémentent les deux passages ; celles-ci ont en réalité parcouru un chemin hasardeux d'où elles émergent parfois déformées, depuis les œuvres originales dont elles proviennent, jusqu'aux recueils et florilèges où notre homme puise de quoi donner corps et lustre à son propos, engrangeant belles paroles et anecdotes édifiantes <sup>79</sup>.

Quoi qu'il en soit, en dépit du manque d'originalité dénoncé à maints égards, la lecture de ces vieilles histoires de chevaux nous charme encore, comme à l'évidence y furent sensibles les Byzantins qui eurent entre les mains les textes hippiatriques grecs. En définitive, si incompetent qu'il fût en médecine équine, l'éloquent Hiéroclès, auquel la tradition manuscrite accorda une faveur grandissante <sup>80</sup>, a mieux résisté à l'épreuve du temps

---

évoque le soleil au début de son traité (*Ars veterinaria, ep. ded.*, 1 : éd. K.D. FISCHER, Leipzig, Teubner, 1980, p. 4-6).

76. Cf. *supra* p. 35-37, et n. 30-34.

77. Peut-on en conclure qu'Apsyrtos n'est pas beaucoup antérieur à Hiéroclès ?

78. Sur l'importance du style dans la rhétorique du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., voir B. P. REARDON, *Courants littéraires grecs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Annales littéraires de l'Université de Nantes, fasc. 3)*, Paris, « Les Belles Lettres », 1971, p. 99-101.

79. Cette pratique s'observe notamment chez Lucien de Samosate (cf. *supra* n. 55 ; voir G. ANDERSON, (« Lucian's Classics : Some Short Cuts to Culture », *Bulletin of the Institute for Classical Studies* 23 (1976), p. 59-68), qui observe que chez Lucien, beaucoup de citations littéraires proviennent du début (ou, dans une moindre mesure, de la fin) des œuvres classiques. La même constatation s'applique à Hiéroclès. Voir aussi Nicole ZEEGERS-VANDER VORST (*Les citations des poètes grecs chez les apologistes grecs du II<sup>e</sup> s.*, Louvain, 1972, notamment la liste p. 31-32) : Euripide est l'auteur le plus fréquemment cité après Homère. Pindare et Hésiode sont également bien placés.

80. Non seulement en grec, mais aussi dans les traductions occidentales. Pour la bibliographie, voir S. LAZARIS, « Contribution à l'étude de l'hippiatrie grecque et de sa

qu'Apsyrτος, vétérinaire expérimenté mais peu disert : tant il est vrai que souvent, la forme pèse aussi lourd, voire plus que le fond.

Anne-Marie DOYEN-HIGUET  
Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix

---

transmission à l'Occident », dans Marie-Claire AMOURETTI et F. SIGAUT, *Traditions agronomiques européennes. Élaboration et transmission depuis l'Antiquité. Actes du 120<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Aix-en Provence, 23-25 octobre 1995)*, Paris, 1998, p. 143-169 ; K.D. FISCHER (« A horse ! a horse ! my kingdom for a horse ! Versions of Greek horse medicine in Medieval Italy », *Medizinhistorisches Journal*, 34 (1999), p. 135-138) qui cite toute la bibliographie (s'y ajoute à présent la thèse de A. DAMICO, *Un'anonima traduzione latina del trattato di veterinaria di Ierocle nel cod. Vat. Reg. 1010 : testo critico, traduzione et commento*, Catane, 2001), et, sur le contenu des traités hippiatriques médiévaux, Yvonne POULLE-DRIEUX, *L'hippiatrie dans l'Occident médiéval*, dans G. BEAUJOUAN, Yvonne POULLE-DRIEUX et Jeanne-Marie DUREAU-LAPEYSSONNIE, *Médecine humaine et vétérinaire à la fin du Moyen Âge*, Genève-Paris, 1966, p. 49-114.